39e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 24 15 JUIN 1922

# L'AMI DU CLERGÉ

**Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques**

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION

JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

***Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis***

**Mgr F. PERRIOT**
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
**FONDATEUR**

**A. ROZIER**
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
**DIRECTEUR**

**Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).**

***PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :***

| | | |
|---|---|---|
| FRANCE et COLONIES FRANÇAISES | **Édition complète** | **18 fr.** |
| | **Édition partielle** | **12 fr.** |
| ÉTRANGER | **Édition complète** | **20 fr. 50** |
| | **Édition partielle** | **14 fr. 50** |

**L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.**
**On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.**
**Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.**
Les abonnés de France et **des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.**

**Les annonces sont reçues exclusivement à nos Bureaux, à Langres.**

**Chèques postaux : Nancy, 21.88**

## SOMMAIRE

### DOCTRINE

**Causerie de l'AMI sur les « Revues. »** — I. L'émancipation de l'Amérique espagnole et le clergé, 369. — II. Au Mexique, 372. — III. Influences étrangères sur les révolutions de l'Amérique espagnole : la Révolution française, les Etats-Unis, l'Angleterre, 374. — IV. Espagnols et Indiens au XVIe siècle : Las Casas, 376. — V. Mentalité primitive, 381. — VI. Historien et critique, 382. — VII. Sainte Térèse, 383.

**Liturgie.** — Consultation, 344.

### PRÉDICATION

**Pour la fête du Sacré-Cœur.** — Ses enseignements, 337.

**Sermon pour une Première Messe.** — Les grandeurs du sacerdoce, 339.

**Conférences populaires sur l'histoire de l'Eglise.** — XXXIII. Julien l'Apostat, 342.

**Je crois à la vie éternelle.** — Ch. II : L'AFFIRMATION DE L'AME IMMORTELLE *(suite)*. II. L'excellence de l'âme humaine, 344. *a)* Supériorité intellectuelle, 345. *b)* Supériorité émotive, 347. *c)* Supériorité affective, 349. *d)* Supériorité morale, 350.

1° Joindre 0 f. 75 et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse*.
2° Joindre 0 f. 25 et la dernière bande à toute demande de *consultation*.

## PETIT COURRIER

Q. — Veuillez m'indiquer les ouvrages à consulter utilement pour traiter la conférence suivante : « La Vulgate. Son histoire jusqu'au concile de Trente. Discussion et acceptation. Manuscrits. Révision et corrections. »

R. — Jacquier, *Le N. T. dans l'Eglise chrétienne*, t. II, *Le Texte du N. T.*, p. 118-207 (Paris, Gabalda) ; — Samuel Berger, *Hist. de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen âge*, Paris 1893 ; — Vigouroux, *Dict. de la Bible*, au mot *Vulgate ;* — Prat, *La Bible de Sixte V*, dans les *Etudes*, t. L, p. 565-581, et t. LI, p. 35-60 et 205-224 ; — Le Bachelet, *Bellarmin et la Bible Sixto-Clémentine*, in-8, Paris, Beauchesne, 1911.

A propos de la revision de la Vulgate entreprise par une Commission bénédictine sur les ordres de S. S. Pie X et poursuivie sous le pontificat de Benoît XV, cf. *Recherches de Science religieuse*, janv.-mars 1918, p. 143-144 ; *Nouvelles Religieuses*, 15 fév. 1918 ; *Ami du Clergé*, 17-24 avril 1919, p. 774-776, et 9 mars 1922, p. 145.

---

Q. — Quels ouvrages les plus récents peut-on consulter avec fruit pour les deux conférences suivantes ?

1° L'espérance messianique en Israël. Sens et portée de l'annonce du Rédempteur faite par Dieu à nos premiers parents.

2° Etablir l'existence du surnaturel chrétien. En déterminer la nature, les différentes espèces, l'excellence, la possibilité, la convenance.

R. — Ad I. Mgr Pelt, *Histoire de l'Ancien Testament*, 2 vol. in-12, 12 f., Paris, Gabalda ; — *Dictionnaire de Théologie catholique*, Paris, Letouzey, article *Genèse*, t. VI, col. 1208-1212 ; — Brassac, *Manuel biblique*.

Ad II. Palmieri, S. J., *Tractatus de Ordine supernaturali*, in-8, Prato, chez Giachetti ; — Garrigou-Lagrange, O. P., *De Revelatione*, t. I, in-8, Paris, Gabalda ; — Bellamy, *La vie surnaturelle considérée dans son principe*, in-8, Paris, Sueur-Charruey ; — Terrien, S. J., *La grâce et la gloire*, 2 vol. in-8, Lethielleux ; — Bainvel, S. J., *Nature et surnaturel*, in-12, Beauchesne.

---

Q. — Je vous serais reconnaissant de m'indiquer une bonne méthode d'accompagnement pour débutant.

R. — Votre question est trop peu précise. Nous allons rappeler le titre de quelques méthodes de ce

genre : pour voir laquelle convient à votre cas, reportez-vous à nos comptes rendus.

Carillion, *L'accompagnement du Chant grégorien en 5 leçons,* Paris, Bonne Presse ;

Coudray, *Méthode préparatoire à l'accompagnement du plain-chant grégorien,* chez Gaudu, à St-Brieuc ;

Fr. Sébastien, *Accompagnement du Chant grégorien,* Paris, Lethielleux ;

Bourguignon, *Méthode élémentaire d'harmonie pour l'accompagnement du plain-chant et des cantiques,* chez l'auteur, curé de Pithiviers-le-Vieil (Loiret) ;

Ernest Grosjean, *Méthode pour l'accompagnement du Chant grégorien,* chez Biton, à St-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

---

Q. — Quel livre m'aiderait le mieux à traiter ce sujet de conférence : « Difficultés et résultats de l'apostolat de S. Paul » ?

**R. — Vous ne trouverez pas de volume ayant traité spécialement cette question ; par contre, vous en trouverez les éléments dans les Actes des Apôtres et dans les Epîtres de S. Paul. Prenez aussi les meilleurs commentateurs de S. Paul pour avoir les indications historiques et théologiques suffisantes. Je me permets, parmi les commentateurs, de vous signaler Brassac, *Man. Biblique,* t. IV ; Prat, *La Théologie de S. Paul,* Paris, Beauchesne ; Mgr Le Camus, *L'Œuvre des Apôtres,* Paris, Oudin ; et Fouard, *S. Paul,* 2 vol., Paris, Gabalda.**

**Les difficultés principales rencontrées par S. Paul sont venues, vous ne l'ignorez pas, des judaïsants, des milieux païens, et aussi de certains mauvais chrétiens plus ou moins enclins au gnosticisme (cf. épîtres christologiques et épîtres pastorales).**

---

MALEBRANCHE. **De la recherche de la vérité.** — DESCARTES. **Discours de la méthode.** — LEIBNIZ. **Nouveaux Essais sur l'entendement humain.** — CONDILLAC. **Traité des Sensations.** — KANT. **Fondements de la métaphysique des mœurs.** — In-12 de 60 à 90 p., 0 f. 50. — Paris, Hatier.

Une remarque d'abord d'ordre commercial. On a bien lu : 0 f. 50. Cette ravissante Collection des *Classiques pour tous* a été inaugurée il y a deux ans au prix de 0 f. 60, qu'une majoration « temporaire » portait à 0 f. 75 : par un phénomène trop rare, la majoration a été en effet temporaire, et le prix a été ramené l'an dernier à 0 f. 60 net, et voici que ce printemps de 1922 le fixe à 0 f. 50. Tous nos compliments à l'éditeur. Ce n'est pas notre habitude de faire des compliments aux éditeurs. Nous faisons celui-ci, d'abord parce qu'il est mérité, et surtout nous espérons que l'exemple sera contagieux, et que d'autres éditeurs se feront un point d'honneur de rivaliser avec la maison Hatier.

Les nouveaux fascicules annoncés ci-dessus sont tous, on le voit, œuvres philosophiques. Ce ne sont que des extraits évidemment, mais admirablement agencés par un maître de l'enseignement libre, M. l'abbé Lemaire, qui les a en outre enrichis de notes, de notices biographiques, d'analyses philosophiques, en sorte que, ces légers fascicules en main, on est vraiment au courant de l'œuvre en question.

De Malebranche on nous donne le livre II seulement (2e et 3e Parties intégralement, et de la Ire Partie les ch. 1 et 5 seulement). — De Leibniz on nous donne l'*Avant-propos* (où Leibniz expose longuement pourquoi il a repris l'ouvrage de Locke, en y ajoutant cette épithète de « nouveaux »), et le liv. I, *Des notions innées.* — De Condillac, la Ire Partie. — On nous donne encore, en d'autres fascicules, le liv. I de l'ouvrage de Bacon, *De la dignité et de l'accroissement des sciences ;* — les pages essentielles du *Contrat social,* de Rousseau ; — une traduction nouvelle de l'*Utilitarisme,* de Stuart Mill. — Enfin il y a un Joseph de Maistre, *Soirées de St-Pétersbourg,* que le directeur de la Collection, M. des Granges, a tenu à nous présenter lui-même.

On a fait appel au vénérable M. Coste, l'éditeur de la Grande Correspondance de S. Vincent de Paul, pour nous donner, ici aussi, un *Choix de Lettres* de son Saint (89 lettres en 96 p.) : le choix est si excellent, que meilleur ne saurait être ; et surtout il aura l'avantage de mettre les lecteurs en goût et de les amener à la lecture intégrale de cette Correspondance où l'on trouve tout vraiment et qui fait les délices non seulement des littérateurs, des historiens, des amis des Saints, des âmes ferventes, mais même des médecins, comme on a pu le voir par les nombreuses citations qu'en font les auteurs de la *Psychothérapie* annoncée ici p. 95.

Deux fascicules à Pascal : 1° *Pensées,* par M. Calvet, et 2° *Provinciales,* la 1re, la 2e et la 4e en entier, et extraits de la 5e, de la 11e, de la 13e, de la 16e, de la 17e et de la 18e : choix confié, comme le précédent, à M. Calvet, prof. de litt. fr. à l'Institut cath. de Paris.

Enfin 4 fascicules à Musset : 1° *Poésies choisies,* 2° *Mélanges de littérature et de critique,* 3° *Il ne faut jurer de rien,* comédie en 3 actes, 4° *Fantasio* (2 actes) et *Un Caprice* (1 acte).

---

**L'Art enseigné par les Maîtres.** *Le Paysage,* par Henri Guerlin. — In-8 de 180 p., 8 planches hors texte, 7 f. 50, *franco* 8 f. 25. — Paris, H. Laurens.

Volume conçu sur un plan des plus intéressants. Ce sont les maîtres qui enseignent, comme l'indique le titre : eux seuls, artistes ou critiques d'art, ont ici la parole et nous apprennent comment on devient paysagiste, comment on compose un paysage : choix de l'heure, de la saison, recherche du site, traduction des aspects changeants du ciel, de la lumière, de l'eau, de la verdure, constitution de l'outillage et de la palette, les animaux et les figures dans le paysage, etc... Plus de cent peintres ou critiques d'art défilent ainsi sous nos yeux. Tour à tour on entend des maîtres comme Léonard de Vinci, Rembrandt, Claude Lorrain, Cuyp, van Goyen, Poussin, Gogh, Troyon, Corot, Delacroix, Courbet, Rosa Bonheur, Théodore Rousseau, Ingres, Flandrin, Millet, J. Breton, Rodin, etc., des critiques comme Taine, Ruskin, Paul de St-Victor, Diderot, Peladan, Fromentin, etc., etc. Ce sera un livre précieux pour les novices de la peinture, mais non moins intéressant et utile aux novices en l'art d'écrire, de décrire, de composer, et à ceux qui ont charge de les former à leur enseigner « d'une image mise à sa place le pouvoir ».

---

**La Voie de la paix intérieure,** par le P. de Lehen, S. J. — Nouv. éd., in-12 de VIII-556 p., 7 f. — Paris, Haton.

Voici un de ces livres qu'on réimprimera toujours. Il n'est pas d'aujourd'hui : la Ire édition est de 1855, et l'auteur est mort en 1867. Le P. de Lehen fut un des maîtres de l'ascétisme au XIXe siècle : Hurter lui fait une place dans son *Nomenclator* (t. III, col. 1485) et appelle son *Voie de la paix int.* « aureus liber ». Livre d'or en effet, pour les âmes éprises de solidité doctrinale ; livre d'or aussi pour tous ceux qui ont à diriger des âmes en peine, et Dieu sait si celles-ci sont nombreuses ! — Quatre parties : 1° *De la soumission aux ordres de la divine Providence :* condition indispensable de paix, *pax hominibus bonæ voluntatis ;* — 2° vue d'ensemble nette et précise des caractères de la solide piété, fondement de la vraie paix, et des principales illusions qui y font obstacle ; — 3° divers moyens de se maintenir en paix et en confiance parmi les tentations et infirmités spirituelles (p. 209-378) ; — 4° des scrupules (p. 379-510). Un appendice enfin, très développé, sur les méthodes d'oraison (p. 511-542), et l'exercice de la préparation à la mort. — L'auteur a dédié son livre à N.-D. de la Paix : daigne N.-D. de la Paix orienter vers cette lecture les âmes troublées et leurs directeurs !

39e ANNEE (4e SERIE) N° 24 15 JUIN 1922

# L'AMI DU CLERGÉ

*Paraît à Langres, tous les Jeudis*

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

## Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. L'émancipation de l'Amérique espagnole et le clergé. — II. Au Mexique. — III. Influences étrangères sur les révolutions de l'Amérique espagnole : la Révolution française, les Etats-Unis, l'Angleterre. — IV. Espagnols et Indiens au XVIe siècle : Las Casas. — V. Mentalité primitive. — VI. Historien et critique. — VII. Sainte Térèse.

I. — M. Marius André, l'un des plus minutieux connaisseurs que nous ayons aujourd'hui des pays de langue espagnole, donnait l'an dernier au *Correspondant* (10 et 25 juillet, 25 août 1921) une série d'articles qui furent très remarqués « *A propos des centenaires sud-américains : la révolution libératrice de l'Amérique espagnole, d'après les* ARCHIVES DES INDES *à Séville* ». Il vient d'en tirer un volume, sous ce titre : **La fin de l'Empire espagnol d'Amérique** (in-12 de 192 p., 7 fr., Paris, Nouv. Libr. Nationale, 3, place du Panthéon). Il qualifie lui-même, dans une dédicace à un ami, son travail comme un « premier essai d'une reconstruction de l'histoire d'Amérique ». L'histoire de l'Amérique est, en effet, comme tant d'autres histoires, tout à fait à reconstruire, tellement elle a été falsifiée, défigurée à plaisir par l'esprit de parti. Le livre de M. André n'est qu'un essai encore, un « premier essai », fragmentaire, mais qui déjà, sur maint point, répand une lumière sûre.

Quel a été, par exemple, le rôle du clergé dans la libération de l'Amérique latine ?

Les historiens révolutionnaires, et ceux qui les suivent, représentent le clergé comme inféodé, « selon sa coutume », à la « tyrannie », *in casu* à la tyrannie de la métropole espagnole, représentée par les quatre vice-rois et les huit capitaines généraux[1]. La vérité est que, pendant les trois siècles que dura la domination espagnole, les conflits furent à l'état endémique entre les deux pouvoirs. Las Casas n'est pas une exception. La lenteur et la difficulté des communications rendaient impossible ou illusoire, en beaucoup de cas, le recours au roi ou au pape ; et les querelles se vidaient sur place. On voyait des gouverneurs embarquer des moines pour l'Espagne et emprisonner des évêques ; et les évêques à leur tour excommuniaient les gouverneurs. On vit un vice-roi cité devant l'Inquisition se faire suivre d'une compagnie de soldats et de quelques canons et mettre les Inquisiteurs en fuite, sous menace de démolir leur palais.

Arrive la période des guerres de l'indépendance.

Celles-ci comprennent deux phases absolument distinctes : la première, nettement loyaliste et anti-française, va de 1808 à 1810 ; la seconde, nettement insurrectionnelle et anti-espagnole, va de 1810 à 1825 ; le premier Congrès des nouveaux Etats de l'Amérique du Sud se tient à Panama en 1826.

Le soulèvement de 1808 fut déterminé par la politique de Napoléon en Espagne. On fait d'ordinaire de Napoléon le bouc émissaire de tout ce qui s'est passé alors de fâcheux en Espagne. L'Espagne n'était pas totalement innocente. C'est contre le Portugal d'abord, dès 1807, après Tilsitt, que Napoléon recourut à la force, sur refus du régent de Lisbonne d'entrer dans le blocus continental et de procéder à l'arrestation des Anglais et à la confiscation de leurs propriétés ; mais l'Espagne était complice : elle avait signé avec Napoléon un traité secret de partage du Portugal (27 octobre 1807). Puis l'année suivante, comme rien ne marchait en Espagne et que les révolutions de palais n'y permettaient pas de faire fond sur rien (intrigues du tout-puissant favori Godoï, rivalité entre le pauvre roi Charles IV et son fils le futur Ferdinand VII, émeutes sanglantes à Madrid), Napoléon attire la famille royale dans une entrevue à Bayonne, y prend le roi et ses fils comme dans une souricière (5-10 mai 1808), et proclame son frère Joseph roi d'Espagne et des Indes (6 juin). De sa couronne d'Espagne on sait que Joseph Bonaparte n'a jamais joui pacifiquement : l'Espagne entre immédiatement en insurrection, et les Indes aussi. Partout, à Mexico, à Montevideo, à Buenos-Ayres, à Caracas, les colons proclament Ferdinand VII et envoient des sommes considérables aux bandes espagnoles qui tiennent tête aux Français en Andalousie. Seulement, comme Ferdinand VII est interné au château de Valençay chez M. de Talleyrand et ne peut gouverner lui-même ses Etats, ses sujets d'Amérique y suppléent, se donnent des gouvernements locaux, des fonction-

[1] L'Espagne possédait 1° toute l'Amérique du Sud (sauf les Guyanes et le Brésil, celui-ci au Portugal), 2° toute l'Amérique Centrale, 3° le Mexique de ce temps-là (qui comprenait le Mexique actuel, et, de plus, la Californie, la Floride, le Texas et le Nouveau-Mexique, conquis depuis par les Etats-Unis), 4° les plus belles des Antilles : Cuba et Porto Rico.

Cet immense domaine était divisé en 4 vice-royautés : Mexico, Santa Fé de Bogota (Nouvelle-Grenade), Lima (Pérou), Buenos-Ayres (La Plata), et 8 capitaineries générales commandant les colonies importantes (La Havane, Caracas, Chili, etc.). — Population : en tout 12 millions d'habitants environ : Indiens, mulâtres, nègres importés d'Afrique, métis, enfin blancs parmi lesquels on distinguait les Espagnols et les créoles ou colons nés en Amérique de parents européens. — Sauf à Cuba, la colonisation espagnole n'avait guère dépassé la région côtière.

naires indigènes (ce qu'ils n'avaient jamais eu), organisent des assemblées ou *juntes* insurrectionnelles...

Tout cela était fort bien, en tant qu'insurrection contre Napoléon. Mais l'appétit vient en mangeant; et les Américains, une fois qu'ils ont goûté à ce gouvernement du pays par le pays, il y a grand risque qu'ils ne veuillent le transformer en institution définitive.

D'autant que, pendant ces années de la captivité du roi, de 1809 au début de 1814, le pouvoir soi-disant légitime (par opposition au pouvoir usurpateur de Joseph Bonaparte) est exercé par des Cortès qui siègent à Cadix (ou dans l'île de Léon, quand l'Andalousie presque entière est occupée par les Français). Or, ces Cortès, tout ce temps, travaillent contre le roi, travaillent à démolir l'ancien régime. Le peuple espagnol lutte (avec quel héroïsme!) contre le libéralisme révolutionnaire incarné en Joseph Bonaparte; et ses prétendus députés emplissent le palais des Cortès de déclamations philosophiques; ils votent une Constitution (1812) et des lois basées sur les principes de la Révolution; ils révoquent arbitrairement les vice-rois nommés en Amérique par le roi captif, etc.

Et quand les juntes d'Amérique, à peine nées, demandent à se faire représenter à ces Cortès constituantes de Cadix par des députés spéciaux, les Cortès, en 1810, se refusent à leur en accorder plus de 26 : grave imprudence, ou injustice... Le mouvement séparatiste, qui était déjà dans l'air, qui dès l'année précédente s'était inauguré à Quito (constitution du premier gouvernement indépendant la nuit du 9 août 1809), se généralise, non pas contre le roi captif, certes, bien au contraire, mais contre l'administration espagnole. Du roi restauré on attend l'octroi de l'autonomie et une charte d'affranchissement (ç'aurait pu être quelque chose comme l'union personnelle que nous avons vue depuis réalisée en Hongrie par le compromis de 1867 : un même souverain pour deux pays qui, pour tout, sauf pour les questions militaires et diplomatiques, demeuraient indépendants l'un de l'autre).

C'est la seconde phase des guerres de l'indépendance, non pas anti-royaliste, du moins au début, mais insurrectionnelle et nettement anti-espagnole. Elle va se poursuivre quinze années durant, avec des alternatives diverses : les Espagnols sont victorieux d'abord, jusqu'en 1816; puis, à partir de 1817, grâce à l'entente qui finit par s'établir entre eux, ce sont les insurgés qui de tous côtés marquent des succès décisifs; et la révolution militaire enfin d'Espagne (janvier-mars 1820)[1], motivée en grande partie par le mécontentement de l'armée (lasse de se voir envoyer à la mort en Amérique pour la cause de l'absolutisme), prive l'armée coloniale des renforts indispensables et accélère la déroute des Espagnols et leur expulsion du Nouveau-Monde.

[1] Qui ne sera maîtrisée que par l'intervention française en 1823; la prise du Trocadéro par nos troupes (31 août 1823) aura pour effet immédiat le rétablissement de la monarchie absolue de Ferdinand VII.

Le clergé, au début, dans la première phase de ces guerres, alors qu'il ne s'agissait encore que d'une sorte de croisade contre l'usurpation napoléonienne, le clergé, en Amérique comme en Espagne, ne pouvait être que nettement antifrançais : partout il appuie l'insurrection. Mais bientôt, en 1809 et 1810, quand il apparaît clairement que le mouvement tourne à l'autonomie complète, c.-à-d. en somme à l'antiloyalisme, à l'affranchissement d'une sujétion jusque-là réputée légitime, un cas de conscience se pose, auquel le clergé est loin de donner une solution partout uniforme.

Les évêques sont tous Espagnols, et partagent, en majorité, le sentiment de l'évêque de Popayan (Colombie) qui écrit (août 1810) au gouvernement de la Régence que, si les habitants de son diocèse se révoltent, il ne les suivra pas : il aimera mieux mourir pauvre et fidèle à la patrie que de vivre évêque avec infamie. Ils donnent des instructions en ce sens à leurs curés. Mais beaucoup de curés n'en tiennent pas compte, d'autant qu'ils savent que les évêques ne sont pas tous unanimes et qu'il y en a (comme à Quito, à Cuzco) qui ont favorisé la révolution...

Et d'autant surtout que partout, même à Caracas (la ville la plus infectée d'incrédulité), les nouveaux gouvernements décrètent que le catholicisme est la religion de l'Etat à l'exclusion de toute autre, prêtent et font prêter par leurs fonctionnaires et par des masses de citoyens assemblés sur les places publiques le serment solennel « de conserver pure et sans tache la sainte religion catholique, romaine et apostolique, et de défendre le mystère de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie Notre-Dame. »

Contre le clergé, les vice-rois ne savent que recourir à la force; ils révoquent les curés, les incarcèrent, forcent les évêques suspects à se donner des coadjuteurs plus sûrs, les expédient en Espagne pour y être jugés. La force, dans un immense pays en insurrection, ne peut pas être ubiquiste. Partout où des Congrès nationaux peuvent se réunir, dès 1810, dès 1811, prêtres et moines, surtout les dominicains et plus encore les franciscains, sont pour la liberté, votent la déposition des vice-rois, transforment les chaires en tribunes, enflamment le peuple. Le général Morillo, un des vainqueurs des armées napoléoniennes, débarque en 1815 sur la côte du Venezuela avec un corps expéditionnaire de 10.000 hommes : ses rapports multiples sont tous unanimes. Le grand péril à ses yeux, c'est la fuite en masse du clergé vénézuélien dans la montagne, devant les persécutions de la royauté espagnole! Il gémit de n'avoir pour la cause du roi, de Cumana à Quito, que deux évêques. Il demande qu'on renvoie en Espagne les religieux de S. Dominique pour y être dispersés dans des couvents. En revanche, 40 ou 50 religieux (bien choisis évidemment) et un nombre égal d'ecclésiastiques séculiers (non moins bien choisis) envoyés d'Espagne pour exercer les fonctions curiales, « feraient plus d'effet sur l'opinion publique et contribueraient davan-

tage à la pacification de ces pays qu'une bonne division de troupes d'élite... »

Ce Morillo d'ailleurs, comme la plupart des officiers généraux royalistes de ce temps, est voltairien, tandis que les chefs insurgés sont, en grande partie, fervents chrétiens; et ceux mêmes qui ne le sont pas (comme Castelli) restent profondément respectueux de la religion. C'est dans les premières années des guerres de l'indépendance, vers 1812, que Bolivar, le héros national par excellence et l'un des grands hommes de guerre de l'histoire, est revenu sincèrement à la foi et à la piété de son enfance[1]. Un autre grand chef, Belgrano, transmettant en 1812 ses pouvoirs au général San-Martin (né 1780, † 1850), lui écrit :

Il faut conserver le drapeau que je vous ai laissé. Arborez-le quand l'armée se forme en bataille; ne manquez pas d'implorer Notre-Dame de la Merci et de la nommer toujours *votre générale;* n'oubliez pas les scapulaires pour la troupe. S'il y a des gens qui rient, laissez-les ! Souvenez-vous que vous êtes un général chrétien, apostolique et romain. Veillez à ce qu'en aucun cas, même dans les conversations les plus triviales, on ne manque au respect dû à tout ce qui touche à notre sainte religion.

Bolivar proscrit toute violence à l'égard des prêtres restés royalistes. L'un de ceux-ci, administrateur de l'évêché de Santa Fé de Bogota, a été obligé de renoncer à sa charge. A peine entré dans la ville, après sa victoire de Boyaca, Bolivar le réinstalle dans ses fonctions. En 1822, l'évêque de Popayan, agent de l'ancien régime, voyant sa cause perdue, sollicite du vainqueur un passeport pour retourner en Espagne : un Morillo l'eût fait mettre aux fers avant de l'embarquer; Bolivar lui écrit la plus émouvante des lettres pour le supplier de rester dans son diocèse :

... Je suppose que Votre Seigneurie s'appuie sur de fermes et puissantes raisons pour laisser orphelins ses tendres agneaux de Popayan ; mais je ne crois pas que Votre Seigneurie puisse rester sourde à l'appel des brebis affligées, ni à la voix du gouvernement de Colombie qui supplie Votre Seigneurie d'être un de ses guides vers le chemin du ciel. Votre Seigneurie doit penser au nombre considérable de fidèles chrétiens, d'enfants innocents qui, par sa faute, ne pourront recevoir le sacrement de Confirmation ; au nombre de jeunes séminaristes qui ne pourront recevoir l'auguste caractère des ministres du Créateur parce que Votre Seigneurie ne consacrera pas leur vocation à l'autel et à la profession de la vérité sacrée. Votre Seigneurie sait que les villes et villages de Colombie ont besoin de curés, puisque la guerre les a privés des secours divins par suite du manque de prêtres. Tant que Sa Sainteté ne reconnaîtra pas l'existence politique et religieuse de la nation colombienne, notre Eglise ne pourra se passer des évêques qui maintenant la consolent de cet orphelinat en remédiant, dans la mesure du possible, à cette mortelle carence. Sache Votre Seigneurie qu'une séparation aussi violente dans cet hémisphère ne peut que diminuer l'universalité de l'Eglise romaine et que la responsabilité de cette terrible séparation retombera tout particulièrement sur ceux qui, pouvant maintenir l'unité de l'Eglise de Rome, auront contribué par leur conduite négative à accélérer le plus grand des maux, qui est la ruine de l'Eglise et la mort des âmes dans l'éternité. J'ose espérer que Votre Seigneurie, considérant ce que je viens d'exposer, daignera condescendre à mon ardente sollicitation et qu'Elle aura la bonté d'accepter les sentiments cordiaux de vénération que professe pour Elle son très obéissant serviteur, BOLIVAR.

L'évêque, touché par cette lettre si magnanime, qui ne lui pose aucune condition, qui ne lui demande même pas une adhésion publique au nouveau régime, qui ne se préoccupe que de l'intérêt de l'Eglise identique à celui de la patrie, resta dans son diocèse et devint l'un des meilleurs amis et des plus fervents admirateurs du Président.

On a vu, dans cette lettre, Bolivar appeler de ses vœux le jour où le Saint-Siège reconnaîtra l'existence politique de la Colombie (et la Colombie alors comprenait aussi le Venezuela, avec qui elle fut unie par une fédération, de 1819 à 1830). Le Saint-Siège, en fait, depuis 1820, recevait les délégués des jeunes républiques (bien longtemps avant que l'Espagne n'ait reconnu leur indépendance, reconnaissance qui, pour plusieurs d'entre elles, n'aura lieu qu'après 1840), et traitait avec eux les questions religieuses (M. André, p. 115). En 1827 enfin, Bolivar, maître alors de la Colombie, du Venezuela, de l'Equateur, du Pérou et de la Bolivie (l'ancien Haut-Pérou, qui avait tenu à s'appeler République de Bolivar, ou Bolivie), peut présenter au Saint-Siège des candidats aux évêchés vacants. Il réunit, pour fêter ce grand événement, quelques prélats à sa table, et prononce cette allocution (28 sept. 1827) :

La cause la plus grande nous réunit aujourd'hui : le bien de l'Eglise et le bien de la Colombie. Une chaîne plus solide et plus brillante que les astres du firmament nous lie de nouveau à l'Eglise de Rome, qui est la fontaine du ciel. Les successeurs de S. Pierre ont toujours été nos pères ; mais la guerre nous avait laissés orphelins comme l'agneau qui bêle en vain vers la mère qu'il a perdue. La tendre mère l'a cherché et l'a ramené au bercail ; elle nous a donné des pasteurs dignes d'elle et dignes de la République. Ces illustres princes et pères du troupeau de Colombie sont nos liens sacrés avec le ciel et avec la terre. Ils seront nos maîtres, les modèles de la religion et des vertus politiques. L'union de l'encensoir avec l'épée de la loi est la véritable arche d'alliance.

L'année suivante (7 nov. 1828), il écrit à Léon XII, pour le remercier de la nomination de nouveaux évêques en Colombie, cette lettre (publiée pour la première fois en 1910) :

Que Votre Sainteté reçoive l'expression de notre gratitude, et du peuple de cette République les plus sincères affirmations de son adhésion au Siège Apostolique et à la tête visible de l'Eglise militante. Restent encore vacants en Colombie quelques évêchés. Pour ceux de Quito et de Guyane (la Guyane espagnole), nous avons déjà proposé à Votre Sainteté les ecclésiastiques que, pour leurs vertus, savoir et mérites, nous avons crus dignes de les occuper... Prochainement, nous adresserons à Votre Sainteté nos prières et nos propositions pour les autres évêchés. Conformément à la discipline qui régit ces Eglises depuis leur fondation, et afin de

[1] Né en 1783, d'une famille de l'aristocratie créole, il avait voyagé beaucoup en Europe et aux Etats-Unis, suivi à Paris les cours de notre Ecole Polytechnique. Il prit le commandement en chef des armées de l'insurrection en 1812, fut nommé dictateur de Colombie (2 janvier 1814), chef suprême du Venezuela (7 mars 1816), président à vie du Pérou (22 nov. 1813), † 1830.

les protéger plus efficacement, le gouvernement de Colombie se déclara en exercice du droit de patronat qui avait appartenu aux rois d'Espagne. Cet acte fut inspiré par les besoins de ces mêmes Eglises où il y avait péril que la juridiction ecclésiastique vînt à manquer faute de prébendés, par l'observation des canons qui ne permettaient pas de longs intérims dans les bénéfices, et par l'intérêt de la religion qui, défendue par le gouvernement, de toutes ses forces, ne serait pas attaquée. Nous avons le grand espoir que Votre Sainteté aura égard à de si justes raisons et ratifiera les mesures que nous avons prises... Votre Sainteté peut compter sur notre volonté décidée de soutenir le catholicisme dans cette République. Le Président de la République attend pour lui et pour le peuple de la République la bénédiction apostolique du Père des croyants.

Bolivar était un homme d'Etat de haute envergure. Grand soldat jusqu'à ce que l'indépendance fût un fait accompli, il se rendait très bien compte maintenant des maux déchaînés par la guerre, une guerre atroce de quinze ans, sur le pays : la démagogie, l'esprit d'insoumission, l'anarchie, le particularisme local, les haines de races, les jalousies féroces des nouvelles républiques (au nombre de dix-neuf, alors). Un véritable cataclysme lui semblait imminent. Il comprend qu'il n'y a de salut, pour le pays, que dans l'Eglise. Il fait de plus en plus appel à la collaboration du clergé ; il renforce son action dans le domaine de l'enseignement ; il fait entrer un évêque au Conseil d'Etat. Il ressuscite de sages lois de l'ancien régime qui ont fait leurs preuves ; il parle du « noble joug du passé » ; il rétablit le tribut que payaient les Indiens sous les rois, et c'est à la demande des Indiens eux-mêmes qu'il le rétablit : car, qu'importe à ces indigènes que le tribut ait fourni des thèmes de déclamation aux « philosophes » d'Europe, si les impôts qui l'ont remplacé sont plus lourds ! Manifestement il tourne à la réaction. Une minorité de francs-maçons et de militaires jaloux ameutent contre lui une opposition forcenée. On l'inculpe, non pas seulement de réactionnarisme (ce qui n'aurait point pris assez sur l'esprit public d'alors), mais d'ambition. Car il est fédéraliste ; il a fédéré déjà la Colombie, le Venezuela, l'Equateur ; son rêve, pour son pays, serait une vaste fédération à l'image de l'Amérique du Nord (peut-être, a-t-on dit, d'une fédération à forme monarchique, sur laquelle il aurait fait installer un prince français). Il est obligé de descendre du pouvoir. Dans son message d'adieu, il adresse au nouveau Congrès cette suprême recommandation : — « Vous permettrez que mon dernier acte soit de vous recommander de protéger la Religion sainte que nous professons et qui est la source abondante des bénédictions du ciel. » Peu après, il meurt, à quarante-sept ans (1830), pauvre (lui, né patricien millionnaire), entre les bras d'un curé de village et d'un médecin français.

II. — Au Mexique, c'est un curé qui a donné le signal du soulèvement (16 sept. 1810) ; et sur celui-là, l'historiographie révolutionnaire ne fait pas le silence, elle ne lui marchande pas les éloges, parce qu'il n'était pas des nôtres ou ne méritait pas d'en être. On exalte le « cri de douleur » qu'il a poussé ce jour de septembre ; et la plupart de ceux qui vont répétant cette bourde ne se doutent pas du contresens qu'ils commettent en voyant de la « douleur » dans le texte espagnol *grito de Dolores :* Dolorès, c'est simplement le nom de la petite ville d'où le curé Hidalgo lança son appel aux armes. On fait de cet Hidalgo un brave curé de campagne, un héros d'idylle, qui cultivait son jardin et plantait la vigne : la viticulture étant interdite en Amérique par les Espagnols qui ne voulaient pas voir surgir de concurrence à leurs vins d'Espagne, Hidalgo eut la douleur d'assister à l'arrachement de ses ceps par les soldats du vice-roi, et poussa son fameux « cri. » Cela, c'est la légende. La vérité est qu'Hidalgo fut en effet viticulteur, mais personne ne songea à le gêner en ceci : car la culture de la vigne n'était nullement interdite en Amérique. Seulement il fit de mauvaises affaires, en vins et en toutes sortes d'autres entreprises agricoles ou industrielles où il s'embarqua. C'était un esprit brouillon, qui se jetait dans les affaires comme il s'est jeté ensuite dans la révolution, au hasard de l'impulsion. Toutefois, même après ses échecs commerciaux, il n'a jamais été dans la misère comme on l'a dit. Sa cure lui rapportait environ 100.000 francs par an et ne lui donnait aucun souci : il se déchargeait sur un vicaire de tout ce qui était ministère des âmes.

Voilà l'homme qui provoque, en 1810, un soulèvement formidable d'Indiens. Car, — et c'est ici une des caractéristiques essentielles de la révolution mexicaine, — tandis que dans le reste de l'Amérique espagnole la révolution est menée par des blancs, par une aristocratie créole qui sait ce qu'elle veut, ici, au Mexique, elle est une explosion de sauvagerie indigène. Ailleurs, on se bat pour un idéal ; à ses bandes Hidalgo montre, pour tout idéal, le partage des terres, le pillage, le massacre des Espagnols. Il leur parle aussi du roi, du pauvre roi captif, du tyran Napoléon ; il fait peindre sur ses bannières l'image de la Vierge de Guadalupe, patronne du Mexique ; mais ceci n'est que pour sauver la face, au début. Il jette bientôt sa soutane, s'affuble d'un uniforme de général, prend le titre d'Altesse Sérénissime, s'entoure d'une cour, établit une étiquette, donne des fêtes, des bals présidés par une femme qui le suit partout et à qui l'on rend des honneurs princiers. Il a eu autour de lui jusqu'à 80.000 Indiens. Avec cette masse d'hommes, formidable pour l'époque, il remporte quelques succès de surprise, jusqu'à ce qu'il rencontre des troupes régulières, qui le prennent et le fusillent (mars 1811).

Son œuvre est reprise par un de ses amis d'enfance, un autre mauvais prêtre, Morelos, qui trois ans durant tient victorieusement la campagne. Ces bandes étaient méprisées ; mais tout de même le bruit de ce qui se faisait dans le reste de l'Amérique parvenait au Mexique, et la cause de l'indépendance gagnait des recrues. Puis la nouvelle de

la restauration de Ferdinand VII rend le courage aux armées régulières, qui reprennent l'offensive, capturent Morelos et le fusillent (déc. 1815). Deux ans plus tard, un autre chef national, le jeune Mind, officier de valeur qui s'est illustré dans la guerre contre Napoléon, subit le même sort que Morelos et est fusillé.

Si bien qu'au commencement de 1818 le Mexique dévasté se retrouve dans un état de tranquillité relative : le gouvernement espagnol a repris possession de tout le pays, et la révolution est considérée comme définitivement vaincue.

Ce n'est qu'en 1821 qu'un nouveau mouvement se prononce ; et la tête cette fois en est prise par une élite, comme dans l'Amérique du Sud. Et c'est un mouvement de contre-révolution, une réaction contre le parlementarisme libéral qui est maître de l'Espagne depuis que, à la suite des rébellions militaires de Cadix en 1820, Ferdinand VII a été contraint de rétablir la Constitution libérale de 1812 et de décréter de nouveau l'expulsion des Jésuites. C'est ce dernier point surtout qui indigne les Mexicains ; mais, au surplus, tout, dans les nouvelles qui leur arrivent de la métropole, tout est fait pour les inquiéter, surtout quand ils constatent que les quatre cinquièmes au moins des officiers espagnols en garnison au Mexique sont francs-maçons.

On se met donc à conspirer à Mexico. Les conspirateurs sont des personnages influents de la société créole, des membres du haut clergé et de la Congrégation de S. Philippe de Néri, et l'ex-inquisiteur Tirado. Le but de la conspiration : examiner les moyens de résister aux Cortès libérales de Madrid. Quels moyens ? Plusieurs des conspirateurs, au début, sont opposés au séparatisme ; mais ils ne tardent pas à se rendre compte que pour échapper au joug des parlementaires espagnols, il n'y a d'autre ressource que de rendre le Mexique indépendant avec Ferdinand VII ou un membre de sa famille pour roi. L'accord se fait ; on cherche un officier de valeur à qui confier l'étendard du Mexique libre ; on le trouve en la personne du colonel Iturbide qui jusque-là s'est battu contre les indépendants.

La Proclamation d'indépendance est connue sous le nom de Plan d'Iguala, du nom de la ville où elle eut lieu le 1er mars 1821. On y déclare que la religion de la Nouvelle Espagne « est et sera la catholique, apostolique et romaine, sans tolérance d'aucune autre » ; que la Nouvelle Espagne est indépendante de l'ancienne ; que son gouvernement sera une monarchie constitutionnelle ; que « son empereur sera le seigneur don Ferdinand VII et, s'il ne se présente pas dans les délais fixés par les Cortès, seront appelés à sa place le sérénissime seigneur infant don François de Paule, l'archiduc Charles (d'Autriche) ou tout autre prince de maison régnante que le Congrès choisira » ; que tous les habitants seront égaux sans distinction d'origine : Espagnols nés en Europe, créoles, métis, Indiens, tous citoyens, tous frères : c'est la fin de la guerre de races, de la guerre fratricide, sauvage, déchaînée onze ans auparavant par les hordes d'Hidalgo.

Le Plan d'Iguala est accueilli par un enthousiasme universel. Iturbide fait prêter par ses troupes serment de combattre pour l'indépendance ; et la prestation de serment est une solennité religieuse, suivie d'une messe d'actions de grâces et d'un *Te Deum*.

Devant cette unanimité, on comprend que la conquête du Mexique par Iturbide n'ait guère été autre chose qu'une promenade militaire. Dans son rapport au Conseil de Régence (7 déc. 1821), il reconnaît qu'il a triomphé sans effort et que son armée a marché comme sur des tapis de roses. Il n'a qu'à paraître pour que s'ouvrent les portes des villes ; le clergé, évêque en tête, vient au-devant de lui et le conduit à la cathédrale, où un *Te Deum* est chanté ; il est obligé, à chaque instant, de paraître au balcon de la maison où il loge (qui, dans les chefs-lieux de diocèse, est ordinairement l'évêché) ; et une des premières choses que le peuple lui réclame à grands cris, c'est le rappel des Jésuites. A peine le premier Congrès de l'empire mexicain sera-t-il installé (février 1822), que de nombreux députés se lèveront pour demander aussi ce rappel, car, diront-ils, c'est en partie à cause des Jésuites que le Mexique s'est séparé de l'Espagne.

Ainsi donc, le clergé, séculier et régulier, la noblesse, les honnêtes gens, deux moines inquisiteurs, ont réalisé en quelques mois l'œuvre d'émancipation d'un peuple à laquelle la démagogie et l'anarchie avaient travaillé vainement, dans le sang, pendant des années, et qui semblait perdue.

Il n'y a plus, au Mexique, que deux foyers d'opposition contre le nouvel état de choses : 1° les nègres des Terres-Chaudes, restés obstinément fidèles aux vice-rois, et 2° la franc-maçonnerie, qui s'est déclarée nettement contre l'indépendance : un officier franc-maçon qui avait embrassé la cause des patriotes, reçoit, des frères et amis, l'ordre de quitter le camp d'Iturbide, sous peine de mort.

L'opposition des nègres ne sera pas difficile à réduire. Celle des francs-maçons est tout autrement à craindre.

L'émancipation une fois effectuée, la franc-maçonnerie va travailler pour en recueillir les fruits et s'emparer du gouvernement. Elle agit avec son habileté ordinaire ; elle est aux aguets pour exploiter les fautes des nouveaux dirigeants et grouper tous les mécontents, dont beaucoup ne savent même pas d'où émanent réellement les ordres et les suggestions qui rôdent autour d'eux.

La première faute fut l'élection, par le Congrès, au printemps de 1822, d'Iturbide à la couronne impériale, sous le nom d'Augustin Ier. L'historiographie maçonnique a écrit partout que c'est Iturbide lui-même qui s'est proclamé empereur, après avoir dissous le Congrès : point du tout : c'est bien par le Congrès qu'Iturbide a été élu, et ce n'est que plus tard qu'il se brouillera avec lui et le dis-

soudra. Mais l'acceptation de la couronne n'en fut pas moins une lourde faute. Comment a-t-il pu le perdre de vue, lui qui, dans le préambule du Plan d'Iguala, avait écrit qu'il importait de choisir un souverain dans une maison régnante et de préférence dans celle de Bourbon, « afin de nous trouver avec un monarque déjà fait et d'éviter les funestes attentats de l'ambition ? »

Cette première faute en entraîne une série d'autres. Iturbide, grisé, se livre à de fortes dépenses, se crée une Cour d'une somptuosité ridicule et vite odieuse, se brouille avec tout le monde, avec le Congrès, avec les royalistes bourboniens, avec l'armée, avec les vétérans du corps d'officiers qu'il refuse d'admettre dans ses troupes avec les grades conquis par eux avant 1821 dans une armée autre que la sienne. Des généraux qui ont été ses pairs ou même ses supérieurs, se posent la question : « Pourquoi lui, et non moi ? » L'idée républicaine est en marche. Iturbide est forcé d'abdiquer (19 mars 1823). Il part pour l'Europe, rentre au Mexique l'année suivante pour essayer de reprendre le pouvoir, est fait prisonnier et fusillé (19 juillet 1824). — Le 4 octobre de la même année, le Congrès proclame la République ; Vittoria, un des chefs de l'insurrection, est élu président, et une Constitution est votée, à l'image de celle des Etats-Unis.

C'est le début de la grande anarchie mexicaine, interrompue seulement, dans le dernier quart du XIX^e^ siècle et les premières années du XX^e^, par la dictature de Porfirio Diaz, mais qui de nouveau a recommencé à mettre ce malheureux pays à feu et à sang vers 1910, l'année même où il fêtait officiellement le centenaire du bandit de Dolorès.

S'il se fût trouvé un prince de Bourbon au Mexique entre 1811 et 1821, il aurait été sûrement élevé au trône, comme cela est arrivé au Brésil ; le Mexique aurait connu une évolution semblable à celle du Brésil, et les malheurs dont il n'a cessé d'être accablé tout le XIX^e^ siècle lui eussent été épargnés. Au Brésil en effet, colonie portugaise depuis le XVI^e^ siècle, la libération fut l'œuvre de la maison royale de Portugal elle-même. En janvier 1808, devant la marche de Junot sur Lisbonne, le prince-régent, le futur Jean VI, suivi des ministres et de la Cour, s'embarque, sous la protection de la flotte anglaise, pour Rio de Janeiro, organise là-bas des tribunaux, crée des écoles, ouvre le pays au commerce étranger, surtout anglais : en dix ans, le Brésil gagne un million d'habitants. Puis, la régence de Lisbonne prétendant en 1814 comprimer le Brésil comme elle faisait du Portugal lui-même, des velléités d'indépendance, assez marquées déjà, décident Jean VI à élever le pays au rang de *royaume* (17 déc. 1815). Quelques mois après, proclamé lui-même roi de Portugal le 20 mars 1816 (à la mort de la reine Marie, folle depuis 1790), Jean VI préfère Rio à Lisbonne et confie le gouvernement du Portugal à un conseil de régence. Ceci ne fait pas l'affaire des Portugais. Une insurrection éclate à Oporto (1820). Jean VI revient en Europe, laissant au Brésil comme régent son fils aîné don Pedro. Mais les Cortès de Lisbonne ne veulent rien savoir de l'autonomie brésilienne, suppriment le gouvernement central de Rio, rattachent au Portugal chacune des 14 provinces de la colonie individuellement, et rappellent Pedro (1^er^ oct. 1821). Pedro reste au Brésil, encouragé en secret par le roi son père, fait embarquer pour l'Europe les troupes portugaises (mars 1822), se proclame (13 mai) « défenseur perpétuel et constitutionnel du Brésil, » adopte la devise séparatiste : *Independencia o morte*, convoque une Constituante (9 juin), est acclamé empereur du Brésil (12 octobre), réduit avec l'aide des Anglais les résistances provinciales (1823), disperse l'Assemblée qui fait mine de lui imposer une Constitution presque républicaine, et octroie lui-même une Charte inspirée des principes des tories anglais (Sénat viager nommé par le souverain, Chambre élue à deux degrés et au régime censitaire, Conseil d'Etat) (mars 1824). Jean VI reconnaît le nouvel Empire (29 août 1825) ; Pedro, à la mort de son père, renonce à la couronne de Portugal en faveur de sa propre fille Marie II (2 mai 1826). La séparation est dès lors irrévocable ; l'empire brésilien subsistera jusqu'en 1889, date où il se transformera en république fédérale qui s'empressera de négocier avec le Saint-Siège le règlement des questions intéressant l'Eglise.

III. — Dans ce qui vient d'être dit, on n'a envisagé que la cause immédiate qui a déclenché le soulèvement de 1808 : à savoir, la mainmise de Napoléon sur l'Espagne.

Il y eut d'autres causes sans doute, plus lointaines, mais qui à elles seules n'avaient pas été jusque-là efficaces.

On a mis en avant l'influence de la Révolution française. On a voulu faire honneur aux immortels principes de la libération de l'Amérique espagnole. Les idées de la Révolution n'ont eu qu'une influence insignifiante ou nulle en ces pays (du moins à cette date : car, plus tard, tout le long du XIX^e^ siècle, elles n'ont que trop pris leur revanche). Une propagande en a été essayée, mais uniquement par des étrangers, que d'ailleurs le gouvernement des colonies ne se gênait pas pour faire reconduire en Europe. Les habitants eux-mêmes de l'Amérique n'y ont pas mordu ; et quand on vit comment tournait la Révolution, ce fut dans tout le pays une explosion d'indignation et d'horreur. La propagande en faveur de l'émancipation se fait alors, en ces années du XVIII^e^ siècle finissant, non plus au nom des principes révolutionnaires, mais contre eux. Si bien que le plus ardent de ces propagandistes, le Vénézuélien Miranda, franc-maçon et général dans les armées de la République française, s'abouchant à Paris (décembre 1797) avec deux ex-jésuites sud-américains expulsés, ne cesse de répéter que le régime qu'il veut instaurer en sa patrie sera le contraire de celui de la France antilibé-

rale et antireligieuse, adresse aux évêques de Venezuela des lettres pleines de respect, combine avec ses jésuites un projet d'alliance défensive entre l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Amérique du Sud : — « On pourrait dire avec confiance, ajoutent-ils, que c'est le seul espoir qui reste à la liberté audacieusement outragée par les maximes détestables avancées par la République française. »

Mariano Moreno, le plus jacobin des révolutionnaires de la Plata, mais catholique toujours fidèle, proclame la liberté de la presse, mais seulement « pour traiter tout sujet qui ne soit en aucune manière opposé aux vérités de notre sainte religion et aux déterminations du gouvernement ». Il traduit le *Contrat social* de Rousseau, mais a soin de l'expurger : — « Comme l'auteur, dit-il, a eu le malheur de délirer en choses religieuses, je supprime le chapitre et les principaux passages où il a traité de ces matières. » Tous ces révolutionnaires, Miranda et les autres, se plaisent, comme les nôtres, à évoquer, dans leurs proclamations, les noms des grands législateurs et libérateurs de l'antiquité et des temps modernes, de Minos et Lycurgue au prince d'Orange et à Washington; mais jamais ils n'écrivent ni ne prononcent les noms de Camille Desmoulins, Danton, Marat, Robespierre. Il y a un parti pris évident : ils se livrent parfois à de vrais tours de force pour faire le silence sur les hommes et les événements de notre Révolution. Ils ont salué d'enthousiasme l'aube de la Révolution ; mais leurs espérances sont vite tombées. Nombreux sont ceux qui, comme Moreno, considèrent que la journée du 20 juin 1789 (Serment du Jeu de Paume) est la plus glorieuse de l'histoire de France, mais que tout s'est gâté avant la fin de cette même année. Et, suprême discrédit à leurs yeux pour notre Révolution, c'est qu'elle a abouti à l'Empire : « La République nous appelle, chantait l'enthousiasme français ; et il se préparait déjà à entonner des hymnes pour l'exaltation d'un tyran. »

Ce qui fut plus contagieux là-bas que notre Révolution, c'est l'exemple des Etats-Unis qui, après plus de six années de luttes (déclaration d'indépendance, 4 juillet 1776), avaient vu reconnaître au Traité de Versailles (1783) leur libération définitive. L'Espagne, dans cette guerre, avait appuyé les Etats-Unis (l'Espagne obéissait au désir, fort légitime, de reconquérir Gibraltar, qui resta aux Anglais, Minorque et la Floride, qu'elle leur arracha en effet). C'était assurément une imprudence. Toutefois, ce n'est pas l'exemple du Nord qui par lui-même aurait suffi à déterminer dans le Sud espagnol un mouvement efficace. Si les Etats-Unis se sont soulevés contre l'Angleterre en 1774 et 1775, c'est que la suzeraineté anglaise, depuis une quinzaine d'années, était en train de s'y muer en tyrannie intolérable. Le joug de l'Espagne, au contraire, dans l'Amérique du Sud, n'avait cessé d'aller s'adoucissant et de se révéler vraiment bienfaisant. Alexandre de Humboldt, qui visita le pays aux environs de 1800, observateur impartial mais plutôt sévère, nous donne des statistiques qui témoignent de la prospérité commerciale et industrielle, rend hommage aux règlements du travail dans les manufactures ayant pour but de protéger les ouvriers contre la rapacité des patrons (d'où plaintes de ceux-ci, qui trouvent des échos « indignés » chez nos « philosophes ») :

> C'est le roi (d'Espagne) Charles III surtout (1759-1788), dit Humboldt, qui, par des mesures aussi sages qu'énergiques, est devenu le bienfaiteur des indigènes...
>
> Parmi les douze (hauts fonctionnaires) qui administraient le pays en 1804, il n'y en avait pas un seul que le public accusât de corruption ou d'un manque d'intégrité...
>
> Nulle part le bas peuple ne jouit plus parfaitement du fruit de ses fatigues que dans les mines du Mexique. Aucune loi ne force l'Indien à choisir ce genre de travail ou à préférer telle exploitation à telle autre...

Un témoin qui n'est pas plus suspect que cet Allemand protestant, c'est le citoyen Bourgoing, ambassadeur du Directoire à Madrid. Bourgoing (1797) montre, par des chiffres, à quel haut degré de prospérité l'Amérique s'est élevée en peu d'années ; il s'étend notamment sur Cuba et sur l'île de la Trinité, dont il fait ce tableau enchanteur :

> La cour de Madrid a pris à son égard (la Trinité) dans ces derniers temps un parti courageux dont elle n'a qu'à s'applaudir. *Elle a accordé à cette colonie une liberté telle qu'il n'y en a peut-être pas un second exemple sur le globe.* Il y a vingt ans qu'elle était presque déserte et par conséquent en friche. Le gouvernement espagnol a ouvert ses ports à tous les étrangers sans distinction. Il les a invités à venir s'y établir avec leurs fonds, leur industrie, leurs nègres. Il a exempté de droits tout ce que les Espagnols exportent soit de cette colonie même, soit de la côte voisine, et n'a soumis qu'à des droits très modiques ce que les étrangers embarquent pour des ports qui ne sont pas espagnols...
>
> De là une prospérité aussi rapide que brillante... Il y a peu d'années qu'on y eût trouvé à peine 20 sucreries. On en compte en ce moment plus de 360. Des diverses îles des Antilles, des nôtres surtout, les mécontents sont venus se réfugier à la Trinité en emmenant avec eux tous les nègres qui ont voulu les suivre. On n'exagère rien en évaluant déjà à 60.000 le nombre de ses colons, Espagnols en petite quantité, Américains des Etats-Unis, et surtout Français, soit émigrés, soit patriotes (donc le « tyran » d'Espagne était hospitalier même à des « patriotes » de la France révolutionnaire et leur permettait de fonder sur ses domaines des industries prospères : ce qui n'empêche pas nos historiens d'affirmer que toutes les industries étaient interdites en Amérique et que le séjour même au Nouveau Monde était interdit aux étrangers).

Mais des Etats-Unis s'exerçait sur l'Amérique espagnole une action autre que la contagion de l'exemple. Ce n'est point par zèle pour la liberté d'autrui que les Etats-Unis ont excité d'abord, puis appuyé le soulèvement de leurs frères du Sud ; c'est tout vulgairement par amour du lucre. Et sur ce terrain ils ont marché de concert avec les Anglais. Dans une Amérique espagnole, la mère-patrie évidemment se réservait des avantages commerciaux. Les Etats-Unis et l'Angleterre eussent bien mieux aimé que cette réserve n'existât pas ;

et, pour la supprimer, la voie la plus sûre était de pousser les colons à la conquête de l'indépendance. C'est ce qu'ils ont fait, avec plus ou moins de précautions diplomatiques, avant l'explosion de 1808, mais surtout après : dans les quinze ou dix-huit années de guerre qui ont suivi, on saisit à chaque instant la main et l'argent de l'Angleterre et des Etats-Unis. C'est pour appuyer l'indépendance de l'Amérique espagnole que fut formulée la doctrine de Monroë. C'était en 1823. La Sainte-Alliance d'Europe faisait mine d'intervenir en faveur de l'Espagne contre ses colonies ; l'intervention française qui venait de réussir si brillamment en Espagne (prise du Trocadéro, août 1823) au bénéfice de l'absolutisme de Ferdinand VII, pouvait sembler le prélude d'une intervention en Amérique ; on savait que d'autres intrigues se nouaient en Russie. C'est alors que Monroë, président des Etats-Unis, sous couleur d'exposer les conditions de la mentalité de son pays dans les conflits coloniaux, fit la déclaration restée célèbre sous le nom de *doctrine de Monroë* (2 déc. 1823) :

Les continents américains, par l'attitude libre et indépendante qu'ils ont prise et qu'ils maintiennent, ne doivent plus être considérés par aucune puissance européenne comme une terre se prêtant à plus ample colonisation... Nous n'avons jamais pris part aux guerres que les puissances européennes se sont livrées sur des questions qui les concernent, et il n'est pas dans notre politique de le faire... Nous ne sommes pas intervenus et nous n'interviendrons point dans les colonies ou dépendances actuelles d'une puissance européenne. Mais chez les Etats qui ont proclamé leur indépendance et l'ont maintenue, et dont, après mûre considération et suivant des principes de justice, nous avons reconnu l'indépendance, nous ne saurions considérer une intervention d'une puissance européenne quelconque pour les opprimer ou pour contrôler de quelque autre façon leur destinée, que comme une manifestation de sentiments hostiles à l'égard des Etats-Unis.

Le manifeste de Monroë fut accueilli avec enthousiasme par les Américains du Nord : c'était l'Amérique entière érigée en « sphère d'influence » réservée à leurs entreprises. Il passa à l'état d' « article du Credo national. » Monroë envoya dans le Sud des commissions pour attiser la révolution et préparer (ce qui était le point essentiel) les accords destinés à assurer aux Etats-Unis le monopole des échanges. Quelques jours après, il apprenait que Canning (le ministre des Affaires Etrangères d'Angleterre) avait signifié à Polignac sa volonté de ne pas permettre une intervention de la France en Amérique du Sud.

Nous arrêtons là cet exposé. Nous n'avons pas à poursuivre aujourd'hui l'histoire de ces jeunes républiques de l'Amérique latine au cours du XIXe siècle. Nous l'avons fait pour plusieurs d'entre elles (pour le Mexique, *Ami* 1907, p. 385-9 ; pour le Brésil, 1907, p. 568 ; 1908, p. 663-7). Pour d'autres, nous avons indiqué de bonnes monographies : pour l'Argentine, le livre du P. Sisson, O. P., 1910 ; pour le Chili, la monographie enthousiaste du P. Fernandez Pradel, S. J., 1912 ; pour l'Equateur, qui n'a dévoré la Vie de Garcia Moreno, du P. Berthe ?

Cette histoire n'est point toujours très belle ; et il est de mode, dans les milieux où l'on est toujours à clamer la décadence irrémédiable des nations latines et catholiques, de dire : « Voyez un peu l'Amérique du Sud ! » Ce n'est point parce que latines ni parce que catholiques que ces nations ont connu des malheurs. On a vu, dans ce qui précède, qu'elles ont eu de fort beaux débuts. Seulement la franc-maçonnerie y a fait son œuvre, avec plus d'acharnement qu'ailleurs, parce que c'étaient des Etats jeunes et point encore organisés. Et ces Républiques ont eu déjà de bien belles pages. Si elles en ont eu de mauvaises, ce n'est à personne à leur jeter la pierre. Notre Europe, aux siècles de sa jeunesse, de son organisation en nations, aux siècles qui ont suivi la fondation des Etats issus des grandes invasions, a-t-elle donné un si beau spectacle ? Et depuis, — depuis l'avènement de la « civilisation » moderne sur les ruines de l'Etat chrétien du moyen âge, — a-t-on rien vu, en Amérique latine, de comparable aux férocités et aux lâchetés du XVIe et du XVIIe siècle en Allemagne et en Angleterre ? Et qu'est-ce que les Républiques américaines peuvent penser enfin des horreurs dont l'Europe vient d'être le théâtre en ces années de la Grande Guerre et d'où elle est loin d'être sortie définitivement ?

IV. — Un jour, un roi d'Espagne reçut d'un de ses officiers généraux d'Amérique une lettre ainsi conçue :

Je t'avise, roi espagnol, que tes royaumes des Indes ont besoin de justice et d'équité pour tant de bons vassaux qui s'y trouvent. Quant à moi et à mes compagnons, ne pouvant plus souffrir les cruautés de tes auditeurs, vice-rois et gouverneurs, nous sommes sortis, de fait, de ton obédience, et nous nous sommes dénaturalisés de notre terre qui est l'Espagne, pour te faire ici la guerre la plus cruelle que nos forces pourront soutenir.

Guerre sans merci : car, « sur ces terres nous accordons encore moins de crédit à tes pardons qu'aux livres de Martin Luther... Je ne fais aucun cas de vous tous... Vous êtes des enfants mineurs... Moi, fils de fidèles vassaux de la couronne en terre basque, je serai rebelle jusqu'à la mort à cause de ton ingratitude. »

Si cette lettre était datée de 1810, quelle aubaine pour nos historiens révolutionnaires ! Mais elle n'est pas de 1810 ; elle est de 1561 ; elle est adressée à Philippe II, et le signataire en est don Lope de Aguirre. En 1561, elle n'était que trop méritée, justifiée par les procédés sans nom de conquistadores qui étaient de vrais bandits. En 1810, personne en Amérique n'eût songé à l'écrire, tous ces héros de la « révolution » étaient pleins de déférence pour le roi, d'une déférence très sincère et qu'expliquent amplement les progrès réalisés par le gouvernement royal en faveur de ses colonies au cours du XVIIIe siècle.

Sur ce que fut l'Espagne pour ses Indiens au siècle de la conquête, nous avons le plus authentique et le plus éloquent des témoins en la personne

**de Barthélemy de Las Casas († 1566), l'illustre dominicain et évêque de Chiapa (Mexique) qui s'est immortalisé par sa vigueur apostolique à revendiquer les droits des Indiens d'Amérique contre l'oppression espagnole. Voici comment il résumait, en 1552, dans sa *Brevissima relacion de la destruccion de los Indios* (Séville, in-4°, trad. en lat. en 1598 et en français en 1679), l'histoire de la conquête du Nouveau Monde :**

En entrant dans les villes, les Espagnols immolaient tout à la rage, femmes, enfants, vieillards, tuant à coups de lance et d'épée ceux qui travaillaient paisiblement dans la campagne, et réservant pour les gens de condition le supplice du feu, comme plus honorable...

J'ai vu étendre sur des grils et brûler lentement cinq caciques et d'autres seigneurs. Le capitaine espagnol, indigné de ce que leurs cris troublaient son sommeil, ordonna qu'ils fussent étranglés, pour ne plus les entendre. Mais l'alguazil, que je connaissais ainsi que sa famille, plus cruel que l'officier, refusa de mettre un terme à leur supplice ; il leur enfonça des bâtons dans la bouche pour les empêcher de crier, et fit attiser le feu, afin de redoubler leurs souffrances.

Parfois, les conquérants ajoutaient la dérision à la cruauté. Arrivant le soir aux portes d'une ville, ils s'y arrêtent pour passer la nuit. Le commandant fait alors publier au son du tambour la proclamation suivante : — « Cacique et Indiens de telle ville, nous vous faisons savoir qu'il existe un Dieu, un Pape et un roi de Castille, et que ce Pape vous a donnés au roi comme sujets, à condition que vous vous fassiez chrétiens. Nous vous requérons donc de venir recevoir le Baptême et de reconnaître le roi de Castille pour votre maître ; autrement nous vous déclarons une guerre sans trêve ni merci. » Et le lendemain, à la pointe du jour, ils entraient dans la ville, mettaient le feu aux maisons et faisaient main basse sur tous les habitants.

Ayant remarqué qu'à leur approche bon nombre d'Indiens se retiraient dans les bois et sur les montagnes, les Espagnols s'appliquèrent à dresser des lévriers ardents au carnage, pour faire la chasse aux fuyards ; ces animaux devinrent si adroits dans ce cruel exercice et tellement féroces, qu'en un moment ils avaient mis un Indien en pièces et dévoré ses chairs.

Les Espagnols arrachaient les enfants des bras de leurs mères, et les prenant par une jambe leur brisaient la tête contre un roc, ou les lançaient dans une rivière en leur disant par ironie : Allez vous rafraîchir.

Aux uns, ils coupaient le nez, les oreilles, les bras, les jambes ; et en cet état ils les faisaient lutter contre des chiens exercés. Pour une bagatelle, ils pariaient à qui, d'un coup de sabre, couperait le mieux un homme en deux ou lui abattrait le mieux la tête. Un jour, on massacra 4.000 Indiens qui venaient de déposer les armes sur promesse de vie sauve ; quand les bourreaux furent las de tuer, restaient 700 personnes que l'on précipita d'une roche à pic, en sorte que l'atmosphère était obscurcie par les corps de ces malheureux tombant pêle-mêle et se brisant contre les pierres en saillie...

On garantit comme chose certaine que les Espagnols ont fait mourir par leur atroce politique douze millions de personnes ; j'en estime le nombre à plus de quinze millions. Je proteste sous la foi du serment que je n'exagère pas ; pendant quarante-deux ans, j'ai connu par moi-même les actes des colons en Amérique, je répète avec assurance que mon récit n'embrasse pas la dix-millième partie de tout ce que j'aurais pu dire...

**Las Casas était né à Séville en 1474, d'une famille d'origine française, établie depuis plus de deux siècles en Espagne. Son père accompagna Christophe Colomb dans ses deux premiers voyages de 1492 et 1493. Lui-même, ses études théologiques terminées, prit part à l'expédition de 1498 ; il en revint l'année suivante, ramenant un Indien, suivant que le permettait le grand amiral. Mais la reine Isabelle, mécontente qu'on disposât ainsi des Indiens, donna ordre, sous peine de mort, de les renvoyer aussitôt dans leur pays.**

**En 1502, Las Casas fait un nouveau voyage avec Colomb, débarque à St-Domingue, et y reste. Désormais il est l'homme des Indiens. Il parcourt, pour les évangéliser, les vastes régions des possessions espagnoles. Il n'entre dans l'Ordre de S. Dominique qu'assez tard, en 1521, âgé de quarante-sept ans ; mais c'est dès le début qu'il s'était lié étroitement avec les Dominicains, qui comme lui prêchaient la liberté des Indiens. En 1544, Charles-Quint lui offre l'évêché de Cuzco, nouveau siège qu'on vient d'établir au Pérou et qui est richement doté : Las Casas refuse, et n'accepte que l'évêché de Chiapa, à l'extrémité sud du Mexique, pays si pauvre que l'on ne trouvait point de candidat qui voulût y prendre l'épiscopat. Quatorze fois il traverse l'Océan pour venir plaider en Espagne la cause des Indiens et dénoncer les atrocités de la conquête. Il multiplie les écrits pour éclairer les conseils royaux et l'opinion chrétienne. A quatre-vingt-dix ans (1564), il rédige encore un nouveau Mémoire, *Consultation sur les droits et les obligations du roi et des conquérants du Pérou*. Il était à Madrid quand il tombe malade et meurt (1566) [1].**

[1] Voir, sur Las Casas, trois articles du P. Hedde, O. P., en mars, avril, mai 1914, dans la toujours regrettée *Université catholique* de Lyon, qui ne s'est pas encore décidée à reparaître depuis la guerre. On y lira notamment tout le détail de la controverse, aussi âpre qu'intéressante, entre Las Casas et l'historien de cour Sepulveda (nous en dirons un mot plus loin).

M. Marius André n'a pas compris Las Casas. Il le traite d'illuminé, d'ancêtre spirituel de Rousseau (p. 56, p. 106). On verra, dans ce qui suit, les sources de son erreur. Il n'est pas assez rare de rencontrer, même parmi les catholiques (comme M. André), des gens dont le sens politique ne s'élève pas jusqu'à l'intelligence du sens apostolique, du « libéralisme » de l'Eglise.

Un historien rationaliste, M. Desdevises du Dezert, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, a publié *(Revue Historique,* juill.-août, sept.-oct., nov.-déc. 1917), sous ce titre : *Vice-rois et capitaines généraux des Indes espagnoles à la fin du XVIII^e siècle,* un travail documenté, mais inspiré de postulats qui n'ont rien de chrétien. Sans méconnaître qu'il y a quelque fondement aux reproches faits à l'Espagne d'avoir détruit les civilisations originales du Mexique et du Pérou, d'avoir versé le sang à flots, de n'avoir pas su favoriser le développement intellectuel et moral des indigènes, d'avoir condamné ses propres colons à la minorité perpétuelle dans l'intérêt des ambitieux et des fripons envoyés de Cadix pour exploiter les Indes (ce sont ces colons, et non les Indiens, qui ont mené les guerres de l'indépendance), M. D. du Dezert passe condamnation là-dessus pour faire sienne la thèse des historiens espagnols et admettre « comme une vérité désormais démontrée » que « toute colonisation est marquée à l'origine par de terribles violences » (pas nécessairement pourtant, ni toujours en fait !), que « la plupart des peuples soumis par l'Espagne ont subsisté » (le bon point ! ce n'est pas la faute de l'Espagne s'ils n'ont pas disparu de la surface de la terre), que, « si l'Espagne n'a pas fait vis-à-vis d'eux tout son devoir, elle les a néanmoins gouvernés en paix (!! *ubi solitudinem faciunt, pacem appellant)* pendant deux siècles et demi et les a accoutumés à la vie civile, » etc., etc. « L'établissement de l'Empire espagnol aux Indes est un fait comparable à l'établissement de l'Empire romain (non, tout de même). La paix espagnole a été, somme toute, favorable à l'Amérique, et l'existence d'un monde hispano-latin dans le Nouveau Continent entraînera des conséquences qui se feront sentir pendant plusieurs siècles. » Evidemment, tout fait historique, même les pires forfaits entraînent des conséquences : la Révolution française a entraîné bien des conséquences heureuses, point du tout prévues de ses auteurs. C'est la « divine alchimie » de la Providence, dont témoigne toute l'histoire de l'Eglise. — Il est douteux que « Charles IV »

C'est une grandiose carrière de missionnaire, — et de polémiste. Il a été en butte à des attaques incessantes; et il n'a laissé aucune attaque sans réponse, parce que le salut des âmes était intéressé à ce que la vérité se fît jour.

Le tableau de conquête que je viens de transcrire est atroce; mais Las Casas atteste par serment qu'il n'exagère pas.

Et il rappelle à ses adversaires les enseignements de la théologie. L'Eglise a mission de prêcher l'Evangile à toutes les nations. Elle en a donc le droit; et à ce droit correspond, chez les Infidèles, le devoir de laisser la liberté à la prédication évangélique. L'Eglise ne leur demande rien de plus. S. Thomas *(Sum. Theol.*, IIa IIæ, q. x, a. 8), à la question *Utrum infideles compellendi sint ad fidem,* répond :

> Nullo modo sunt ad fidem compellendi *ut ipsi credant,* quia credere voluntatis est. Sunt tamen compellendi a fidelibus, si adsit facultas, *ut fidem non impediant* vel blasphemiis vel malis persuasionibus vel etiam apertis persecutionibus. Et propter hoc fideles Christi frequenter contra infideles bellum movent, *non quidem ut eos ad credendum cogant,* quia si etiam eos vicissent et captivos haberent, in eorum libertate relinquerent an credere vellent; sed propter hoc ut eos compellant *ne fidem Christi impediant.*

Non seulement les Infidèles ne doivent pas être contraints à la foi; mais même leurs rites ne sont pas tous à proscrire *(Sum. Th.*, même q., a. 11) : d'abord, doivent être tolérés ceux de ces rites *qui aliquid utilitatis, vel veritatis ipsis afferant fidelibus* (comme c'est le cas pour les rites judaïques, qui ont cet avantage *quod testimonium fidei nostræ habemus ab hostibus, et quasi in figura nobis repræsentatur quod credimus).* Au contraire, ne sont pas à tolérer les rites *qui nihil veritatis aut utilitatis afferunt,* et encore S. Thomas a soin d'ajouter cette large restriction : *nisi forte ad aliquod malum vitandum : scilicet ad vitandum scandalum vel* DISSIDIUM *quod ex hoc posset provenire, vel* IMPEDIMENTUM SALUTIS *eorum qui paulatim sic tolerati convertuntur ad fidem.* Voilà pourquoi, conclut-il, *etiam hæreticorum et paganorum ritus aliquando Ecclesia toleravit, quando erat magna infidelium multitudo.*

C'est un principe général en théologie : *Ecclesia non habet jurisdictionem in eos qui nunquam fidem susceperunt* (mais bien sur ceux *qui semel susceperunt fidem,* parce que *accipere fidem est voluntatis, sed tenere eam acceptam est necessitatis,* de même que *vovere est voluntatis, reddere autem necessitatis... Et ideo hæretici sunt compellendi ut fidem teneant).*

C'est ce qu'enseigne le Concile de Trente, sess. XIV, cp. II : *Ecclesia in neminem judicium exercet, qui non prius in ipsam per baptismi januam fuerit ingressus* [1].

Ces principes rappelés, les Indiens sont-ils dans le cas de ces Infidèles qu'il faut contraindre pour les empêcher de mettre obstacle à la prédication de l'Evangile, COMPELLERE *ne fidem Christi impediant?*

Pas du tout; et Las Casas trace d'eux un portrait des plus sympathiques : génie très pénétrant, dit-il, et propre à la culture de toutes les sciences et de tous les arts; docilité parfaite aux conseils des missionnaires; notions intéressantes sur la loi naturelle; on n'a pas le droit de les appeler « barbares, » à moins de prendre ce mot comme on le faisait dans l'antiquité pour désigner tout ce qui n'était pas Grec ou Romain. Quand ils se sont rebellés contre les missionnaires, c'était la faute des Espagnols [2]; et Las Casas en cite des exemples frappants.

En 1513 par exemple, le dominicain Pierre de Cordoue envoie François de Cordoue avec un Frère convers prêcher la foi au Venezuela. Les Indiens leur font bon accueil. Peu à peu, la sainteté des missionnaires, leurs instructions produisent profonde impression; tout fait espérer une riche moisson, — quand le coup de main d'un aventurier vient tout ruiner. Un navire espagnol jette l'ancre près de la résidence des missionnaires. Par égard pour ceux-ci, le cacique accueille les nouveaux-venus. Ce n'étaient que des marchands d'esclaves. Le capitaine, Alonzo Ojada, invite à son bord le cacique et sa famille, et dix-sept Indiens des meilleures familles. Ceux-ci à peine arrivés, des matelots les chargent de chaînes, et le navire fait voile vers St-Domingue... Les Indiens jurent de se venger. Les deux missionnaires sont condamnés à mort. Ils obtiennent cependant quatre mois de sursis, sous la clause que si au bout de ces quatre mois les prisonniers ne sont pas revenus, ce sera la mort... Rien ne revient, malgré l'intervention

(lisez : Charles III) ait pensé à prendre le titre d'Empereur des Indes en taillant « dans les domaines d'Amérique trois grands royaumes pour des princes espagnols qui auraient, comme rois tributaires, gouverné le Nouveau-Monde et lui auraient donné l'autonomie, en attendant la liberté » : sur le cas que le roi fit de cette chimère éclose dans l'esprit d'un ministre versatile, cf. la remarquable histoire de François Rousseau, *Règne de Charles III d'Espagne* (Paris 1907, avec large Introduction de Mgr Baudrillart), t. II, ch. VIII.

[1] Scot était d'un avis opposé; mais le P. Hedde nous renvoie à Cajétan (Comm. de la IIa IIæ, q. x, a. 8), où sont exposées et réfutées les trois raisons du Docteur Subtil.

[2] Sur le droit de l'Eglise à prêcher l'Evangile, et sur le devoir corrélatif des infidèles de n'y pas mettre obstacle, Las Casas a une distinction subtile. S'il est vrai que les canonistes, dit-il, autorisent *la voie des hostilités* contre les peuples qui s'opposent à la prédication de l'Evangile, ce principe ne s'applique qu'aux circonstances où l'on peut être assuré que ces peuples connaissent le caractère de la religion, p. e. quand il s'agit des mahométans, qui savent très bien que la profession chrétienne ne les prive point des avantages du contrat social, lesquels ne sont pas moins compatibles avec l'Evangile qu'avec le Coran. — Mais cette doctrine des canonistes ne peut, pense-t-il, s'appliquer au peuple qui, au moment où la permission de prêcher l'Evangile lui est demandée, ignore ce qu'est la nouvelle religion et a des raisons de soupçonner que ces prédicateurs nouveaux sont des espions envoyés pour reconnaître le pays et indiquer ensuite aux conquérants les moyens de l'envahir.

« Si délicate que soit à appliquer cette distinction, note le P. Hedde, elle est à retenir, car il ne suffit pas de dire que la vérité seule a des droits : ce principe certain doit être limité dans son application par les droits naturels qui appartiennent à tout homme, même à ceux qui sont plongés dans l'erreur. N'oublions pas d'ailleurs que le sujet immédiat du droit humain, c'est l'homme. »

Oui, très délicate à appliquer. Las Casas l'a imaginée pour le cas concret, très particulier, exceptionnel, des Indiens traqués par les Espagnols. La glose qu'en fait le P. Hedde nous semble généralisée un peu. Il y aurait à spécifier ce qu'il entend par ces « droits naturels qui appartiennent à tout homme. » Il ne faut pas imaginer facilement une opposition entre ces droits naturels et la mission surnaturelle de l'Eglise.

des autorités de St-Domingue. Le terme fatal arrivé, les Indiens égorgent les deux religieux.

En 1519, senblable trahison aboutit au même désastre. Six Pères avaient installé leur résidence près d'un petit port appelé Chiribichi, et fondé un couvent qu'ils baptisèrent Santa-Fe. Succès prodigieux. En cinq ans, baptêmes nombreux; les fils des caciques se font un honneur de servir la messe. — Mais un beau jour, voici un vaisseau espagnol qui aborde à Chiribichi. Le capitaine, riche colon, fait saisir des Indiens sous prétexte de cannibalisme et les traîne sur le navire, enchaînés. Fureur des Indiens : le capitaine, attiré dans un guet-apens, est massacré avec six de ses hommes. Et les missionnaires, soupçonnés de complicité, partagent le sort des coupables. L'église et le couvent sont brûlés; toute la mission est anéantie.

Le P. Louis Cancer, avec quelques autres dominicains, fait des merveilles au Guatemala : tout un vaste pays se convertit, qui portera désormais le nom de « Province de la Véritable Paix », Vera Paz... Le P. Cancer passe ensuite en Floride. Mais là, quatre armées espagnoles l'ont précédé, qui ont commis des horreurs : si bien que les indigènes ont résolu de ne plus laisser aucun Espagnol débarquer sur leur côte. Quand ils entendent le Père parler espagnol, ils le massacrent (1549).

Las Casas lui-même, quand il évangélisait Cuba en 1513, allait partout seul, sans précaution, sans armes. Et cette attitude ne faisait qu'inspirer la plus haute idée de sa personne aux indigènes, qui dès lors le croyaient investi d'une autorité supérieure.

Les Papes du XVIe siècle ont constamment revendiqué la liberté des Indiens. On a allégué, contre l'Eglise, la fameuse Bulle d'Alexandre VI. Mais, par cette Bulle, rendue au lendemain même de la découverte de l'Amérique (1493), Alexandre VI ne prétend pas du tout octroyer aux princes chrétiens le droit de conquête; il veut délimiter ce que nous appelons aujourd'hui des sphères d'influence et prévenir des hostilités qui dans ces régions de convoitise n'étaient que trop à craindre entre Espagnols et Portugais; il n'accorde, explique Las Casas, que le droit de prêcher la foi aux Indiens et la permission de les engager ensuite, par des moyens pleins de douceur, à reconnaître pour leur souverain le roi d'Espagne (ou, pour les régions situées au-delà de la ligne de démarcation fixée par la Bulle, le roi de Portugal), afin que ces princes chrétiens puissent là-bas aider à l'organisation des diocèses et au premier établissement de la religion catholique :

Vos envoyés, mande le Pape aux souverains espagnols Ferdinand et Isabelle, ont découvert des îles et des terres fermes, habitées par un grand nombre d'hommes *paisibles*... Nous vous exhortons vivement, pour l'amour que nous devons à Dieu, par l'obligation que vous avez contractée en recevant le Baptême d'obéir aux ordres du Saint-Siège, et nous vous engageons spécialement par les entrailles de N.-S. J.-C., lorsque vous commencerez et que vous poursuivrez cette expédition *par zèle pour la foi orthodoxe*, à faire tous vos efforts pour convertir les peuples de ces contrées à la religion chrétienne... Nous vous ordonnons également, en vertu de la sainte obéissance qui nous est due, d'envoyer dans lesdites îles et terres fermes, des hommes d'une probité reconnue, craignant Dieu, sages, éclairés et pleins d'expérience, afin qu'ils instruisent ces peuples dans la foi catholique et leur fassent aimer sa morale...

Paul III (Lettre au cardinal de Tolède, 29 mai 1537) :

Attendentes Indos ipsos, licet extra gremium Ecclesiæ existant, *non tamen sua libertate aut rerum suarum dominio privatos vel privandos esse*, cum homines ideoque fidei et salutis capaces sint, non servitute delendos, sed prædicationibus et exemplis ad vitam invitandos fore.

Et il porte excommunication *latæ sententiæ* contre ceux qui veulent *præfatos Indos quomodolibet in servitutem redigere aut eos bonis suis spoliare.*

Même doctrine est promulguée dans la Bulle *Veritas ipsa* (du 2 juin suivant); dans nombre de Lettres de S. Pie V (1567, 1568, 1569); dans le Bref *Commissum* d'Urbain VIII au Collecteur de la Chambre apostolique en Portugal (22 avril 1639).

C'est bien ainsi d'ailleurs que l'avaient entendu les souverains espagnols, au lendemain même de la découverte. Voici les instructions que Colomb reçut de leurs ministres lors de son second voyage en Amérique :

Premièrement, comme Dieu a daigné permettre... que lesdites îles et terres fermes fussent découvertes pour le roi et la reine nos souverains par l'habileté de Christophe Colomb, leur amiral, vice-roi et gouverneur de ces pays, qui a annoncé à Leurs Altesses que *les habitants de ces contrées paraissent très disposés à se convertir à notre sainte foi catholique*, parce qu'ils ne sont attachés à aucune loi ni à aucune secte, — Leurs Altesses, très satisfaites d'une disposition qui intéresse si vivement leur zèle pour le service de Dieu et la propagation de son Evangile, ordonnent audit amiral commandant et vice-roi, *d'employer tous les moyens et toutes les ressources qui seront en son pouvoir pour engager les habitants desdites îles et terres fermes à embrasser notre religion;* et afin de rendre l'exécution de ce dessein plus facile, ils envoient audit Christophe Colomb le P. Buil et des religieux qui emploieront les Indiens qui sont venus en Espagne et qu'ils vont ramener dans leur pays, à donner aux autres une exacte connaissance de notre sainte foi, après qu'ils l'auront acquise auprès de nos missionnaires dont ils ont appris la langue pendant leur séjour dans notre royaume. — Leurs Altesses veulent aussi, pour le succès de cette entreprise, que lorsqué l'armée sera arrivée à sa destination, l'amiral veille à ce que toutes les personnes qui en feront partie, comme celles qui viendront plus tard dans les Indes, *traitent avec bienveillance et amitié lesdits Indiens;* à ce qu'ils ne leur fassent aucun mal, et les attirent au contraire par leur conversation, par leur familiarité et par tout le bien qu'ils pourront leur faire. Ils chargent également l'amiral de les gratifier de quelques-uns des objets qu'il emportera d'Espagne pour les échanges utiles aux Espagnols, et d'avoir beaucoup de ménagements pour eux. — S'il arrive que des soldats ou des employés de l'expédition se rendent coupables de quelque excès à l'égard des Indiens, ledit amiral, en sa qualité de vice-roi et de gouverneur, *les fera sévèrement punir* en vertu des pouvoirs qui lui sont confiés...

Noble programme, qui ne fut guère exécuté. Devant les plaintes multipliées des premiers missionnaires, Ferdinand le Catholique convoque à

Burgos (1511) une junte composée de seigneurs, de juristes et de théologiens. Hélas ! même les théologiens ne s'accordent pas. Le Dominicain Antoine de Montesinos plaide la cause des Indiens et défend leur liberté légale et absolue, tandis que le Franciscain Alfonse d'Espinaz soutient qu'il sera impossible de les convertir et d'en former des sociétés organisées et libres, s'ils ne sont assujettis d'une manière ou d'une autre au gouvernement et à la puissance des Espagnols, soit comme esclaves, soit comme *navorias* ou domestiques.

Le roi cependant, qui avait pour confesseur le Général même des Dominicains, se rend à l'avis anti-esclavagiste et défend de réduire les Indiens en esclavage, — exception faite des Caraïbes (petites Antilles et côte N.-E. de l'Amérique du Sud), qu'on marquera à la jambe au fer rouge, pour ne pas les confondre avec les Indiens soumis s'ils viennent à prendre la fuite. — Cette exception avait sa raison d'être, parce que ces Caraïbes étaient des êtres à part, cannibales, polygames, aussi redoutables au reste des Indiens qu'aux Espagnols eux-mêmes. Seulement, en pratique, cette clause des Caraïbes devint un prétexte à asservir qui on voulait.

Et puis, par un illogisme bizarre, le roi substituait à l'esclavage des Indiens l'esclavage des nègres, et demandait qu'on trouvât le moyen d'envoyer en Amérique un grand nombre de nègres de la Guinée.

Mais la cupidité se moque bien de la logique. Les *conquistadores* imaginent le système des Répartitions *(Repartimiento)* ou Commanderies *(Encomienda)*, noms sous lesquels on entend l'attribution faite à des Espagnols d'un certain nombre d'indigènes pour l'exploitation des terres ou des mines, *à seule condition* pour ces Espagnols de veiller à l'instruction chrétienne de leurs Indiens. La facile condition, et le bon billet pour des aventuriers qui en pratique ne connaissent d'autre dieu que l'argent ! Aussi le régime installé sous ces noms hypocrites n'est-il que l'esclavage avec toutes ses horreurs.

Sur la plainte de Las Casas, le cardinal Ximénès, de concert avec Adrien d'Utrecht (le futur Adrien VI), interdit les commanderies (1515). Mais, à cette distance, comment assurer l'exécution de mesures qui heurtent tant de convoitises ? Ximénès a nommé Las Casas « protecteur universel des Indiens », avec 100 pesos[1] de traitement annuel. La vie du nouveau « protecteur » ne sera plus qu'une lutte acharnée pour disputer pied à pied le terrain au mal. Une nouvelle junte (1529) décide à nouveau la suppression des commanderies et enjoint de ne retenir comme esclaves que les Indiens qui, après s'être soumis et avoir reçu le baptême, se seront révoltés et auront été faits prisonniers dans quelque guerre. Un peu plus tard (1542), le Conseil royal des Indes abolit l'esclavage des Indiens et défend même de les contraindre au service de *navorias* ou domestiques obligés, etc., etc.

Mais, combien l'on se moquait pratiquement de tous ces règlements édictés à la métropole, c'est ce que l'on va voir lors de l'élévation de Las Casas à l'épiscopat (1544).

Son premier acte, en prenant possession de son évêché de Chiapa, est la promulgation d'un *Confesonario* ou *Avis aux Confesseurs.* Il y enseigne que les confesseurs devront demander à leurs pénitents s'ils ont des Indiens esclaves ou réduits en servitude sous le nom de sujets de commanderie ou de *navorias :* si oui, défense de les absoudre, à moins qu'ils ne promettent, avec tous les signes de la bonne foi, de leur rendre la liberté.

Les intéressés dénoncent au Conseil royal des Indes l'acte épiscopal, qualifié erroné, offensant pour la dignité royale, attentatoire aux droits de souveraineté de la couronne d'Espagne.

Le Conseil des Indes fait censurer l'acte de Las Casas. Puis, celui-ci ayant fait le voyage d'Europe en 1549, on lui demande un exposé de sa doctrine, pour savoir à quoi s'en tenir sur les dénonciations.

Ce fut une belle joute, presque une guerre civile. L'opinion était très partagée à la Cour. Guerre de brochures, guerre de volumineux traités, guerre de disputes publiques. C'est alors qu'entre en lice, contre Las Casas, Sepulveda.

Ce Sepulveda n'est pas le premier venu. Né au pays de Cordoue vers 1490, il a étudié la théologie à Alcala et le droit à Bologne, où il a été disciple du peu orthodoxe Pomponace. Il s'est fait un juste renom par une traduction latine d'une partie des Œuvres d'Aristote (la *Politique*, les *Météores*, etc.), par un traité *De Fato et libero arbitrio* (in-4°). Il a écrit, en latin toujours, une Histoire du cardinal Albornoz (in-folio, 1521), qui, avec la série de ses travaux subséquents sur l'histoire de Charles-Quint et de Philippe II, lui méritera l'appellation de *Tite-Live espagnol.* Il a été nommé en 1536 chapelain de Charles-Quint et premier historiographe, puis précepteur de l'Infant Philippe (le futur Philippe II). C'est un homme considérable en Cour.

Contre Las Casas il soutient tout crûment 1° que les guerres faites aux Indiens étaient justes, vu l'énormité de leurs crimes (idolâtrie, sacrifices humains, et autres péchés contre nature), — et 2° qu'il était permis au roi de les donner comme esclaves aux colons espagnols, les Indiens étant une nation grossière, servile par nature, esclave obligée des nations plus distinguées, telles que la nation espagnole, etc. — Il invoquait des arguments bizarres, surtout les textes du *Deutéronome,* du *Lévitique* ou de *Josué* qui visent la guerre d'extermination faite aux Cananéens. — « Dans sa controverse, dit le P. Hedde, il nous apparaît comme le type du théologien à gages, s'appuyant sur ce qu'il y a de plus subtil, de plus controversable dans le vaste domaine de la science sacrée pour contredire ce que certifie le simple bon sens. »

Avec un pareil homme le débat risquait aisément de s'éterniser. Le Conseil royal nomme rap-

[1] Peso, ancienne monnaie espagnole, d'une valeur nominale de 5 f. 43.

porteur le Dominicain Soto (théologien impérial en 1545 au Concile de Trente, † 1560) ; et finalement la sentence fut rendue en faveur de Las Casas (1550)[1].

Malheureusement, cette fois encore, les mesures décrétées par le Conseil furent loin d'être parfaitement exécutées. Sur le terrain des faits le progrès était lent. Au XVII[e] siècle encore, nous trouvons le régime des commanderies en vigueur, les Indiens toujours attachés à la glèbe, et le produit de leur travail acquis aux commandeurs. Au XVIII[e] siècle enfin, à mesure que s'éteignaient les familles des *conquistadores,* les commanderies, considérées comme fiefs, cessèrent d'être distribuées, et le roi Charles III les abolit.

V. — Ce n'est pas un simple épisode, local ou passager, de l'histoire d'Espagne ou de l'histoire du XVI[e] siècle, que ce conflit entre Las Casas et ses adversaires.

C'est l'éternel conflit entre 1° les âmes apostoliques qui, envisageant toutes choses à la lumière divine, voient en toute créature humaine les éléments de bien, les possibilités de conversion, les germes de régénération que le Créateur y a déposés au premier jour, — et 2° les autres qui, s'arrêtant à des apparences superficielles peu réjouissantes, j'en conviens, ne discernent pas là-dessous le bien réel ou possible et dès lors, fermés à toute estime pour le présent, ne sauraient s'ouvrir à l'espérance pour l'avenir.

Avec les théories de Sepulveda en tête, il n'y a pas d'apostolat possible. On ne fera pas de bien à une âme, si l'on ne commence par l'estimer. Bien mieux, on ne la connaîtra même pas. La connaissance des hommes ne va pas sans quelque estime préalable, sans quelque amour. C'est le mot de Joubert : les hommes ne sont justes qu'envers ceux qu'ils aiment. La charité chrétienne est, pour nos jugements, une condition de rectitude, de perspicacité.

C'est pourquoi, en ce temps où se multiplient les travaux ethnographiques sur les primitifs, les relations de nos missionnaires, leurs ouvrages quand la Providence leur ménage le loisir d'en composer, des livres par exemple comme *la Religion des Primitifs,* de Mgr Leroy, modèle incomparable et jusqu'aujourd'hui inégalé, sont tout autrement riches de vraie psychologie que des travaux de profanes. Ceux-ci sont bien plus savants sans doute, d'une documentation beaucoup plus abondante et variée ; mais ce n'est pas à coups de documents que l'on pénètre dans une âme, que l'on en explore les profondeurs. Il y faut l'amour de l'apôtre, qui, dans son zèle pour atteindre cette âme et la toucher, trouvera des lumières et une clairvoyance où ne saurait prétendre la curiosité scientifique même la plus haute.

Soit, par exemple, le volume, qui vient de paraître, de M. Lévy-Bruhl, prof. à la Sorbonne et membre de l'Académie des Sciences morales et politiques : **La Mentalité primitive** (in-8 de 537 p., 25 f., Paris, Alcan). Voilà un livre magnifiquement documenté, le plus fouillé, le plus solide que nous ayons sur ces matières. M. Lévy-Br. a tout lu ; il a exploré les travaux de ses devanciers, les relations surtout des missionnaires. Il a fait, dans son exploration, la part beaucoup plus large aux relations des missions protestantes qu'aux relations catholiques, ce qui est un tort, car les protestants ne se proposent pas du tout le même but que les catholiques et ne visent point à atteindre le fond de l'âme pour le renouveler et le régénérer et le féconder de façon durable comme font les catholiques. Par ailleurs, les travaux protestants, pour un homme d'étude, pour un professeur, sont d'exploration plus facile, parce que plus limés, plus achevés, plus scientifiquement composés : les missionnaires protestants disposent, pour ce, de plus de temps que les nôtres. M. Lévy-Br. sait tout ; il nous dresse dans son livre un inventaire méthodique et complet de l'état actuel de la science sur ces questions : indifférence de la mentalité primitive aux causes secondes : elle attribue tout ce qui arrive à des puissances mystiques et occultes : la maladie et la mort ne sont jamais « naturelles » ; il n'y a pas d'accident : un malheur n'est jamais fortuit. Il y a la question des rêves : pas de rêves sans signification, bien mieux, sans réalité : ce qui est vu en rêve est réel, même s'il est en contradiction avec les données de la veille ; un homme est responsable de ce qu'il s'est vu faire en rêve, de ce qu'un autre l'a vu faire en rêve. La question des présages : les présages n'annoncent pas seulement les événements, ils les produisent ; et alors on a imaginé toute une liturgie de procédés divers pour les empêcher de se faire voir ou entendre, toute une liturgie de pratiques divinatoires aussi pour obtenir les présages désirés, pour provoquer les rêves heureux, pour communiquer avec les morts. Un de ces procédés de divination, c'est l'ordalie, en laquelle ils ont une confiance inébranlable. Il y a la grosse question du misonéisme dans les sociétés inférieures, la répugnance à abandonner les anciens usages, la crainte d'offenser les ancêtres et les esprits, l'interprétation mystique de l'apparition des blancs et de ce qu'ils apportent, de leur médecine surtout, etc., etc.

Tout cela est fort bien. Il y a là quantité de détails sur l'âme du primitif, sur certains côtés de l'âme du primitif (il y a notamment, au chapitre de l'interprétation mystique des accidents et des malheurs, des données auxquelles nous serons heureux de faire place dans un travail qui paraîtra prochainement ici). Mais tout cela ne nous ouvre pas vraiment l'âme du primitif, et ne nous en laisse pas une vue d'ensemble comparable à celle que l'on retire du livre de Mgr Leroy. M. Lévy-Br.

[1] Sepulveda ne supporta pas son échec, dit Hauréau *(Dict. des Sciences philosophiques* de Franck) : quittant la Cour, il se retira dans une maison de campagne qu'il avait à Masiano. Il y mourut en 1573. — Il a rendu lui-même hommage à l'habileté de son adversaire : — « L'Ulysse d'Homère, dit-il, était sans vigueur et sans finesse en comparaison du moine dominicain. »

n'a pas apporté évidemment à l'étude du primitif la même âme que Mgr Leroy.

Il y a des « primitifs » partout. Il n'est pas nécessaire, pour en rencontrer à foison, de s'embarquer pour l'Océanie ou le Congo. L'autre jour *(Revue de Paris,* 1er mars 1922), Mme Colette *(Sur l'Album de la « Vagabonde »)* nous montrait Paris faisant queue chez la « femme à la bougie, » chez la « femme au verre d'eau, » chez la « femme aux épingles, » chez la « femme au marc de café » (et ce marc-là coûte autrement cher que le café lui-même). Il y a comme cela, à Paris, la Ville Lumière, 30.000 tireuses de cartes, diseuses de bonne aventure, somnambules extra-lucides, etc., et qui toutes gagnent leur vie. C'est peut-être là le Tout-Paris ; mais ce n'est pas tout Paris. Un professeur de psychologie peut avoir exploré tout cela, et bien d'autres choses encore, et cependant ne pas connaître du tout Paris, pas plus qu'on ne connaît la Bretagne parce qu'on y a vu des effigies de Saints ou de Saintes lardées de clous par les jeunes filles en mal de fiançailles, pas plus qu'on ne connaîtrait la Belgique parce qu'on aurait vu des gens fixer un clou dans un arbre pour guérir une rage de dents, pas plus que nous ne voudrions juger l'Allemagne par les milliers de clous dont elle a honoré la statue colossale en bois d'Hindenburg (il paraît que ce pouvoir magique attribué aux clous remonte aux temps babyloniens, et ce n'est pas la science humaine qui en a jamais guéri personne).

Mme Colette cite ce mot d'une petite montmartroise, de race pure, à Jules Lemaître :

— « Vous me courez avec votre bon Dieu. Le bon Dieu, c'est de la blague. Mais je n'ai jamais souffert qu'on parle mal de la Sainte Vierge devant moi. La Sainte Vierge, ça c'est sérieux ».

Ce n'est pas la petite montmartroise qui a inventé cela. C'est un propos dont on surprend souvent l'équivalent sur des lèvres habituées au blasphème. Un psychologue de profession en conclura, logiquement, que pour les catholiques la Sainte Vierge est supérieure à Dieu. Un missionnaire y mettra moins de logique pure, et plus d'intelligence vraie de l'heureuse mentalité qui tient des âmes de mécréants en arrêt devant certains blasphèmes.

VI. — En relisant le travail susmentionné de M. Desdevises du Dezert sur l'Amérique espagnole, je retrouve *(Revue Histor.,* juill.-août 1917) une étude de M. Fliche sur le t. III de M. Mourret, intitulé *La Chrétienté* (du couronnement d'Othon le Grand comme empereur en 962 à l'avènement de Boniface VIII en 1294). C'est un spécimen de solide critique ; et je vais en transcrire les principales données à l'adresse de quelques lecteurs qui ont mal compris la portée de nos critiques et qui, dès qu'ils voient émettre quelques réserves, sont enclins à croire que tout le volume ne vaut rien. M. Fliche met les choses au point. M. Fliche, professeur à l'Université de Bordeaux, est un historien catholique, l'historien de *S. Grégoire VII* dans la Collection Les Saints (Gabalda). Il rend hommage au labeur de M. Mourret, puis ajoute :

« Nous n'avons pas à juger ici l'ensemble de son œuvre (de M. Mourret) ; nous nous demanderons seulement si, en voulant écrire lui-même, et sans le concours d'aucun collaborateur, l'histoire de l'Eglise depuis ses origines jusqu'à nos jours, il n'a pas entrepris *une tâche au-dessus de ses forces* et ne s'est pas condamné par avance à être parfois incompétent ou superficiel. Quelle que soit la valeur des volumes antérieurement parus, nous sommes obligés de constater à notre grand regret que le tome IV ne répond pas à tout ce que l'on était en droit d'en attendre. L'information de l'auteur — sa bibliographie en fait foi — est par trop insuffisante... On s'étonne que, pour ce qui a trait à l'Eglise de France, M. Mourret se soit limité à l'histoire de Lavisse et au travail de l'abbé Jaeger qui date de 1862-68, alors que la plupart des Capétiens ont fait l'objet, en ces dernières années, de monographies où les faits religieux occupent une large place. Il n'est pas moins surprenant de constater qu'un théologien comme M. l'abbé Mourret paraisse ignorer des livres aussi essentiels que celui de l'abbé Saltet sur *les Réordinations* ou celui du P. de Ghellynck sur *le Mouvement théologique au XIIe siècle* [1]... M. Mourret accorde à des ouvrages de seconde main, même s'ils sont périmés ou de valeur plutôt faible, une confiance absolue ; il se contente de les résumer sans recourir aux sources originales et il lui arrive parfois de reproduire les erreurs qui s'y trouvent. Ses références se rapportent tantôt aux sources, citées d'après ses devanciers, tantôt à des auteurs contemporains, très souvent aussi à des livres de vulgarisation comme l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud. Une telle méthode est inadmissible : ou M. Mourret a voulu faire une œuvre de vulgarisation, auquel cas tout l'appareil critique est inutile, ou son travail a des prétentions scientifiques qui nécessitent un renvoi exact aux sources et une discussion serrée de chacune d'elles. Or, bien souvent, M. Mourret adopte une version, sans même mentionner les autres.

« Ces graves réserves sur le caractère incomplet de l'information et les vices de la méthode adoptée expliquent l'insuffisance des résultats obtenus. La valeur de l'ouvrage de M. Mourret est en proportion de celle des livres qu'il reproduit ; de là une inégalité choquante entre les divers chapitres. De plus, les lacunes de la bibliographie se retrouvent dans l'exposition. Certaines questions essentielles sont à peine effleurées... »

M. Fliche relève en détail un certain nombre de ces lacunes, des erreurs aussi : « Tout le récit du pontificat de Victor III, dans l'ouvrage de M. Mourret, est plutôt fantaisiste », des affirmations hâtives ou peu sûres, comme celle-ci (p. 153) : « Pierre Damien fut avant tout un grand agitateur ; Hildebrand un grand diplomate » : c'est « singulièrement rétrécir (note justement M. Fliche) la physionomie et le rôle de l'un et de l'autre ». S. Pierre Damien certes frappait très fort ; mais il le pouvait plus aisément, n'étant pas, comme Hildebrand, au gouvernail de l'Eglise. Il a été l'un des artisans les plus efficaces de la réforme grégorienne ; et s'il avait été « avant tout un agitateur », même « grand », il n'est pas à croire que Léon XII l'eût élevé au rang de Docteur de l'Eglise.

Toutes ces réserves n'empêchent que l'ouvrage de M. Mourret a rendu et rendra des services, nous avons dit lesquels. Dans l'ensemble, il donne une

[1] L'un et l'autre étudiés ici, Saltet en 1907, p. 475, Ghellynck en 1914, p. 665 (cf. sur Ghellynck, déjà *Ami* 1911, p. 172-3).

**idée suffisamment juste de la marche de l'Eglise à travers les siècles. Il réalise un progrès sur ses devanciers ; il en laisse à réaliser à ses successeurs : même les travaux de détail les plus fouillés ne prétendent pas fermer la marge à des découvertes nouvelles. Le mot de toutes les difficultés soulevées autour de l'*Histoire* de M. Mourret, c'est que l'entreprise était au-dessus des forces d'un homme[1] ; et c'est pourquoi M. Fliche, en terminant, appelle de ses vœux « une histoire générale de l'Eglise, à laquelle collaboreraient des érudits au courant des méthodes modernes ; la place de celle-ci nous paraît tout indiquée à côté des beaux travaux entrepris par la science catholique française au cours de ces dernières années, tels que le *Dictionnaire de théol. cath.* de Vacant-Mangenot et le *Dict. d'hist. et géographie ecclésiastiques* de Mgr Baudrillart. »**

VII. — Pour ce III^e^ Centenaire de la canonisation de sainte Térèse (1622-1922), M. l'abbé Peyroux (auteur déjà de ravissantes Anthologies de S. Augustin, de S. Vincent de Paul, du P. Gratry) nous offre une Anthologie de SAINTE TÉRÈSE : **Elévations, Prières et Pensées** (in-16 de CLXXVI-256 p., sur papier de luxe, 7 f. 50, Paris, de Gigord)[2]. Une excellente pratique de dévotion aux Saints, c'est d'abord de les connaître, de les étudier. Et sainte Térèse, il est entendu que tout le monde, dans tous les mondes, célèbre ses louanges ; mais on ne la connaît guère. Déjà, il y a plus de cinquante ans, Barbey d'Aurevilly, tout en constatant qu'elle échappait à l'ostracisme dont furent un temps frappés chez nous la plupart des mystiques, ajoutait qu'elle n'était guère connue en France que pour « deux ou trois mots sublimes. » Le recueil de M. Peyroux, avec la très vivante et complète Introduction dont il est précédé, comble magnifiquement une lacune et aidera le grand public à comprendre l'admiration de gens comme le protestant William James qui voit en elle « une des femmes les mieux douées dont nous connaissions l'histoire, » comme cette mécréante d'Arvède Barine qui dit qu'à tout son talent littéraire elle joignait « *le plus parfait bon sens* qui ait jamais habité une cervelle humaine, » comme Maurice Barrès : avec elle, dit-il, « on est dans les nues, à la hauteur du plus audacieux vol des aigles, mais fort à l'aise, *avec la respiration la plus aisée.* Elle a beaucoup de grâce, une sorte d'humour continuelle... Elle est un génie et nous sommes ses subalternes. »

« Humour continuelle, » c'est bien un des traits qui frappent le plus en elle les gens du monde. Et c'est qu'en effet la joie fut l'une des caractéristiques les plus marquées de sa physionomie. Joyeuse partout, aussi bien dans les prosaïques occupations de son couvent que dans les transports de ses extases. Elle sait être successivement et simultanément, dit un biographe espagnol, « l'auteur inspiré des *Moradas* et l'allègre joueuse de *pandero* (tambour de basque), de tambourin et de castagnettes. »

« Dieu me préserve, dit-elle, des Saints renfrognés, » *Dios me libre de santos encapotados.* Elle se défie des mélancoliques, portés à croire trop vite aux visions : elle n'aime pas qu'on croie si vite à ces choses ; elle se défie fort de l'imagination. Point d'illuminisme, d'exaltation, de rêverie : raison et bon sens toujours : — « Dieu nous préserve des dévotions niaises ! »

Très zélée pour la Règle certes, mais, pour cela même, ennemie d'une réglementation rigoriste ou minutieuse. Elle apprend qu'un Visiteur du Carmel a imaginé de supprimer les récréations des religieuses pour les jours de communion : — « Si on leur dit la messe chaque jour, écrit-elle alors au P. Gratien, elles n'auront donc plus jamais de récréation ! Et si les prêtres ne pratiquent point cette règle, pourquoi les autres, pauvres malheureux, l'observeraient-ils ? » Tous ces règlements, ajoute-t-elle, sont excessifs : — « Rien que de les lire, je me suis sentie fatiguée : que ferais-je si j'avais à les garder ? Croyez-moi : notre Règle ne souffre point chez nous des âmes dures, car elle-même l'est assez. »

Elle a de l'oraison cette définition charmante : — « Un commerce d'amitié où l'âme s'entretient souvent seule à seul avec Celui dont elle se sait aimée. » Elle écrit (*Fondations,* V) :

« C'est une grâce du Seigneur de pouvoir s'attacher continuellement à la méditation de ses œuvres... Mais toutes les imaginations n'en sont pas naturellement capables, tandis que toutes les âmes sont capables d'aimer,... et l'avancement de l'âme ne consiste pas à penser beaucoup, mais à aimer beaucoup. »

Avoir pitié de la pauvre nature et du pauvre corps : — « Il ne faut pas toujours renoncer à l'oraison quand l'entendement y est distrait et troublé, ni toujours non plus tourmenter l'âme pour exiger d'elle l'impossible : il y a d'autres pratiques extérieures, œuvres de charité et de lecture, et même quelquefois vous ne serez pas en état de vous y livrer : *servez alors le corps par amour de Dieu,* pour que, dans d'autres circonstances, celui-ci serve l'âme ! »

Elle fut toujours âme de tendresse. Elle a raconté le déchirement qui se produisit en elle quand elle entra comme postulante au couvent d'Avila, à vingt ans :

« Je ne crois pas pouvoir sentir, à l'heure de la mort, une plus terrible secousse : il me semblait que *mes os se détachaient les uns des autres,* et, l'amour de Dieu n'étant pas encore assez fort pour surmonter celui de mon père et de mes parents, je m'attachais de toutes mes forces à me faire violence, au point que, si le Seigneur ne m'eût aidée, mes considérations n'auraient pas suffi à me pousser en avant ; mais il me donna du courage contre moi-même, et j'exécutai mon dessein. »

Jeune fille, mise en pension chez les Augustines d'Avila, elle s'était longtemps disputée à Dieu : — « On eût dit que sa divine Majesté cherchait et cherchait

[1] Nulle histoire de l'Eglise, si elle est l'œuvre d'un seul homme, n'échappera à des critiques analogues. Scientifiquement parlant, M. Mourret a peut-être été téméraire de s'engager dans une telle entreprise (il sait que d'autres, et plus grands encore que lui, ont reculé). Mais il a voulu rendre service, et il a rendu service ; il a fait du bien, et nous continuerons à recommander son travail tant que l'œuvre collective que M. Fliche appelle de ses vœux n'aura pas paru. Que nos lecteurs veuillent bien se le tenir pour dit : nous avons dit ce que nous voulions dire : que l'on n'en déduise pas des conséquences qui ne sont pas dans les prémisses. C'est surtout sur les deux derniers volumes (Pontificats de Pie IX et de Léon XIII) que portent nos réserves ; mais ici encore, qu'on ne nous fasse pas dire autre chose que ce que nous avons dit. Nous avons dit, p. 232, que « M. Mourret nous semble porté plutôt du côté du P. Lecanuet » ; mais à Dieu ne plaise que nous mettions sur le même pied M. Mourret et le P. Lecanuet ! Nous avons recommandé vivement M. Mourret ; le P. Lecanuet, jamais. M. Mourret aura toujours tous les *imprimatur* et tous les encouragements utiles ; le P. Lecanuet, après l'émoi soulevé par ses deux premiers volumes, s'est vu refuser l'*imprimatur* pour le t. III, qui de fait n'a jamais paru ; et le refus d'*imprimatur* a été formulé par le cardinal Amette lui-même, qui avait tenu personnellement à examiner l'œuvre incriminée.

[2] Déjà en 1914, on avait célébré le III^e^ Centenaire de sa béatification (24 avril 1614), et en 1915 le IV^e^ Centenaire de sa naissance (28 mars 1515). Voir une étude littéraire exquise du P. de Vassal dans *Etudes* des 5 juin et 5 juillet 1914 ; un poème en prose de Paul Claudel dans *Correspondant* du 10 juill. 1915 ; la ravissante monographie de la Sainte publiée par Henri Guerlin dans la collection *L'Art et les Saints* (*Ami* 1919, p. 1099), et, du même auteur, dans la collection *Villes d'art célèbres,* le vol. intitulé **Ségovie, Avila, Salamanque** (in-4° de 144 p. sur papier couché, 121 grav., 10 f., Paris, Laurens).

Principales dates de la vie de la Sainte : naissance à Avila, 28 mars 1515 ; — prise d'habit au couvent de l'Incarnation d'Avila, 2 nov. 1535 ; — vers 1540, commencement d'une vie moins fervente ; — vers 1555, conversion définitive à la vie parfaite ; — de 1557 à 1560, grandes visions et ravissements ; — 1560, projet de réforme du Carmel ; — 1562, fondation du premier monastère réformé, St-Joseph d'Avila ; elle commence à écrire ses livres ; — 1567, début des fondations hors d'Avila, fondation de Medina del Campo ; — 1575-1580, difficultés avec les Carmes mitigés ; — 1582, dernière fondation : Burgos ; — † 4 oct. 1582, à Albe de Tormes.

encore par où il pourrait me reprendre. » Elle prie et fait prier pour que Dieu lui découvre l'état où elle pourra le mieux servir : — « Mais je désirais que ce ne fût point la vocation religieuse ;... d'autre part, le mariage m'effrayait. »

Elle est toujours restée très sensible au charme de la nature, à la joie des beaux paysages. Elle écrit de St-Joseph d'Avila (à son frère Lorenzo) : — « Notre couvent est bien pauvre, bien petit ; mais il y a de jolies vues » (31 déc. 1571). — Au couvent d'Albe, de sa cellule et même de son lit elle peut voir couler la Tormes, et c'est pour elle une très agréable diversion (février 1574). — Les Carmélites de Caravaca (Murcie) viennent d'acheter une maison qui a coûté assez cher, mais qui est très bien située : — « Je ne me plains pas du prix de la maison : *pour un site agréable,* je n'hésite pas à donner un tiers de plus que ne vaut la maison ; il m'est même arrivé d'en payer certaines moitié plus qu'elles ne valaient » (19 fév. 1576). — L'année suivante, dans son austère retraite de Tolède, elle se rappelle le gracieux paysage de Caravaca, et elle écrit à la Supérieure (2 juill. 1577) :

« Je suis heureuse que votre maison soit si fraîche. Je serais bien aise de m'y voir quelques jours avec vous, si cela plaisait à Dieu : les affaires et les lettres ne viendraient pas si facilement m'y trouver, et j'y serais *tout près de vos petits canards et de l'eau.* Vous devez ressembler à des ermites : je ne mérite point un tel sort, mais ce m'est un bonheur suffisant que vous en jouissiez pour moi. »

Elle aime l'eau ; elle en entend le langage ; elle écrit, au cours de son voyage à Soria (Vieille-Castille) : — « Souvent nous avions sous les yeux des rivières, *qui me tenaient fort bien compagnie* » (9 sept. 1581). Elle y prend volontiers des comparaisons, des symboles : — « Je ne trouve rien de mieux, pour éclaircir certains points de spiritualité, que les images empruntées à l'eau ; et j'aime tant cet élément, que je l'ai considéré avec une particulière attention » *(Moradas,* IV, 2).

Elle aime, de façon générale, les images joyeuses prises de la nature, de la vie simple de tous les jours. Les Carmélites de Malagon, tout heureuses de changer de maison, sont comme « les petits lézards qui se mettent au soleil en été. » Une religieuse trop dure pour son corps ressemble à un enfant qu'on chargerait de deux *fanegas* de blé. — Dans les tentations : « Les démons semblent jouer à la balle avec l'âme, » tant ils la secouent et la malmènent ! Dans le prologue des *Moradas,* elle s'excuse de ne savoir élever son style à la hauteur du sujet : — « Je suis, au pied de la lettre, comme les oiseaux à qui on enseigne à parler : ils ne savent que les mots qu'on leur apprend ou qu'ils entendent, et ils les répètent sans cesse. »

Mais des images simples toujours ! Elle n'aime pas les mignardises, qui sont contraires de simplicité, qui sont vanité du siècle, et donc contraires de joie. Elle écrit, à l'adresse des Visiteurs *(Manière de visiter les couvents de religieuses) :*

« Veiller sur la façon de parler (des Sœurs) : il y faut de la simplicité, de l'abandon et de l'esprit religieux ; qu'elle rappelle le ton des ermites et des personnes retirées du monde, au lieu d'emprunter des nouveautés d'expression et de ces minauderies appelées, je crois, melindres [1], dont on use dans le siècle, où il faut toujours du nouveau. Que les religieuses tiennent à honneur de passer pour des personnes sans culture plutôt que pour des amies de la recherche, en de telles choses. »

Elle a horreur de ce qui manque de simplicité. Elle ne peut souffrir le ton déclamatoire et l'hyperbole dans les éloges. Elle recommande à la prieure de Valladolid de ne point charger Sœur Julienne d'écrire une notice édifiante : — « Les sottises et les folies qu'elle (Sœur Julienne) disait dans la Relation sur Béatrix de l'Incarnation étaient intolérables d'exagération. » L'exactitude et la mesure qu'elle exige des autres, elle les pratique rigoureusement elle-même. Dans ses écrits, dans sa Vie en particulier, elle met au point, elle atténue ses affirmations et ne donne jamais comme sûre une date indécise pour sa mémoire. Si elle s'est mise à écrire, certes ce n'est point par manie d'écrire ; elle a commencé à quarante-six ans, et par obéissance, sans goût tout d'abord, et même avec répugnance. Ce livre, dit-elle au ch. x de la *Vida,* « je l'écris, pour ainsi dire, en volant le temps que j'y consacre, et avec peine, car *cela m'empêche de filer* et je suis dans une maison assez pauvre et occupée. »

C'est grâce à cette simplicité et à cette belle humeur qu'elle s'est fait une langue, un style bien à elle, « unique dans la littérature espagnole et peut-être même dans toutes les littératures », dit Menendez Pelayo : c'est toute l'âme qui veut passer dans la parole, et cette âme est celle de sainte Térèse.

[1] Sorte de beignet au miel, ou encore de petit gâteau ; — au figuré, délicatesse affectée et exagérée dans les manières, mignardise, minauderie.

## LITURGIE

Q. — Un Ordo dit qu'à la messe chantée, le jour et pendant l'octave de la Pentecôte, le célébrant ne *s'agenouille pas* en lisant le ℣ *Veni, Sancte...,* mais plutôt *quand le chœur chante* ce Verset. A-t-il raison ?

Et s'il a raison, faut-il faire de même pendant le Carême pour le ℣ *Adjuva...* du Trait *Domine, non secundum...* des messes de la Férie le lundi, le mercredi et le vendredi, lorsque ces messes sont chantées ?

Enfin, aux Epîtres et Evangiles où la Rubrique prescrit la génuflexion, à quel moment le célébrant doit-il génuflecter ? Est-ce quand il lit lui-même les paroles où le Missel marque cette génuflexion, ou bien doit-il attendre pour cela que le sous-diacre ou le diacre chantent ces paroles, ou bien encore a-t-il à génuflecter deux fois, et quand il les récite, et quand le ministre les chante ?

R. — Vous avez réponse à ces diverses demandes dans le titre XVII des rubriques générales du Missel, où l'on distingue soigneusement les messes privées des messes chantées ou solennelles.

Aux messes privées, le célébrant génuflecte au moment même où il lit le verset *Veni, Sancte Spiritus* le jour et pendant l'octave de la Pentecôte. Il fait de même en disant le verset *Adjuva nos, Deus* aux féries des lundis, mercredis et vendredis de Carême. Enfin il suit la même règle aux épîtres et évangiles, à *Flectamus genua* et *Incarnatus est* du *Credo,* où la génuflexion est prescrite.

Mais aux messes chantées avec diacre et sous-diacre, le célébrant, sauf pour le *Flectamus genua* où seul il reste debout, venant à lire lui-même à voix intelligible les paroles qui appellent la génuflexion, ne la fait point pour cela en ce moment, mais il attend que le chœur lui-même chante les versets pour observer la rubrique, ou que le diacre et le sous-diacre chantent ces paroles, s'il s'agit de l'évangile ou de l'épître.

En résumé, l'officiant n'a pas à génuflecter deux fois pour le même sujet : une fois quand il lit les paroles d'une façon privée, et une seconde fois quand elles sont chantées par le chœur.

**IMPRIMATUR**
Lingonis, die 14 junii 1922.
EUG. LINDECKER, *vic. gen.*

*Le gérant :* F. FROSSARD.

**LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ***

**POUR LIRE EN CHAIRE**

Nouvelle édition
en gros caractères
à l'usage des prêtres ayant à faire le prône des

**EVANGILES DES DIMANCHES**

et des principales fêtes de l'année
avec un COMMENTAIRE
de M. l'abbé JANVIER
sur chaque évangile

D'un format très convenable pour la chaire (22×15), imprimé en gros caractères, donc facile à lire même dans les églises les plus sombres, cet ouvrage rendra de grands services au clergé.

Percaline façon cuir, tranche rouge. . 7 fr. 50

**MAISON MAME** TOURS (I.-&-L.). Agence à Paris, 6, rue Madame (6e).

**GAUDRAP & Co**

43, Quai des Chartrons, 43, BORDEAUX
VINS DE TABLE, VINS FINS, COGNACS, RHUMS

Spécialités de la Maison { GRAVES DES ROIS DE GASCOGNE
Grand Vin Blanc
MOULIS CLARET
Bordeaux Rouge très fin

*ENVOI GRATIS DU CATALOGUE SUR SIMPLE DEMANDE*

**LISEZ CECI** Mme L. MARQUIS, directrice de l'Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève, fondé en 1884, 2, r. Péclet, à Besançon, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie** et **Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.

**PARAY-LE-MONIAL**, Gd Hôtel du Sacré-Cœur. Le seul en face de la Chapelle des Apparitions. Pour Clergé et Familles. Confort moderne. Annexes avec jardin aménagées pour petits groupes. Prix modérés. Pour séjour d'hiver conditions spéciales. Grand Magasin d'objets de piété et de propagande
Veuve DRAGO, propriétaire. Téléph. 4

ALCOOL de MENTHE
de **RICQLÈS**
saveur fraîche
parfum agréable
hygiène parfaite

**CAFÉ D'HAÏTI**

7 fr. 75 le kilo
Louis AUGUSTIN, 20, rue St-François, BORDEAUX
*Correspondant de Maisons Religieuses*

**UROPHILE BAILLY**
LE PLUS ACTIF DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE
Rhumatismes. Douleurs. Goutte.
Migraines. Névralgies. Maladies des reins, de la vessie.
A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS
*Brochure sur demande*

Avant d'acheter n'importe quel Instrument de Musique
DEMANDER LE CATALOGUE
**Jérôme Thibouville-Lamy & Cie**
*68 à 72, Rue Réaumur, Paris.*
La plus importante Manufacture
**D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE**
du Monde. — Fondée en 1790.
*Conditions spéciales et confidentielles accordées aux MEMBRES DU CLERGÉ.*

**FONDERIE DE CLOCHES**

ACCORDS DES CLOCHES NEUVES AVEC LES ANCIENNES
Montures équilibre rendant les sonneries faciles
*Maison recommandée*
A. CHAMBON, fondeur, à Montargis (Loiret)

NOS BONNES MARQUES FRANÇAISES
**JUMELLES DERAISME**
167, rue Saint-Maur, PARIS (XIe)

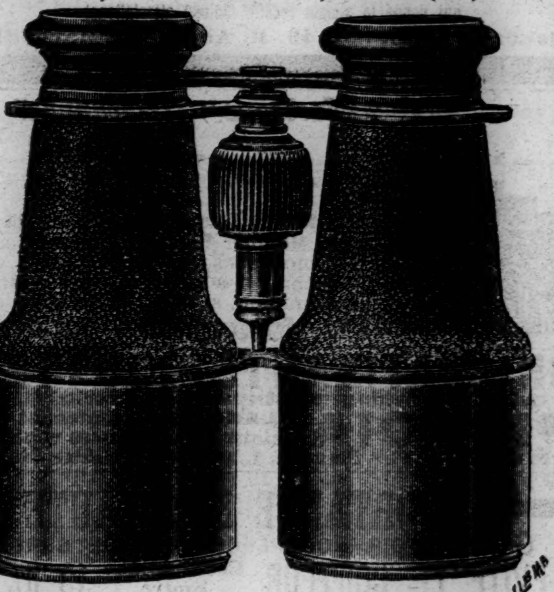

JUMELLE d'EXCURSION grosst 4 fois 1/4. Objectif 47mm. Champ 60 m. à 1.000 m. Etui cuir à courroie. — 128 fr.

JUMELLE PRISMATIQUE grossissant 8 fois. Objectif 24 ½mm. Champ 105 m. à 1.000 m. Etui cuir à courroie. — 275 fr.

GARANTIES 10 ANS
*EXPÉDITION* FRANCO *CONTRE REMBOURSEMENT*
Tout envoi ne convenant pas sera remboursé